

Surveillance épidémiologique des noyades

Enquête noyades 2004

1^{er} juin – 30 septembre 2004



Direction de la défense
et de la sécurité civiles



1	Introduction	p. 2
2	Mise en place et déroulement de l'enquête	p. 3
3	Résultats	p. 5
	3.1 Résultats généraux	p. 5
	3.1.1 Toutes noyades	p. 5
	3.1.2 Noyades accidentelles	p. 6
	3.1.3 Typologie des noyades accidentelles	p. 14
	3.1.4 Conclusion	p. 17
	3.2 Noyades accidentelles par lieu de noyade	p. 17
	3.2.1 Piscine privée	p. 17
	3.2.2 Piscine publique ou privée d'accès payant	p. 19
	3.2.3 Cours d'eau	p. 20
	3.2.4 Plan d'eau	p. 21
	3.2.5 Mer	p. 22
	3.2.6 Autres lieux	p. 24
	3.2.7 Conclusion	p. 25
	3.3 Noyades accidentelles en régions	p. 25
	3.3.1 Languedoc-Roussillon	p. 25
	3.3.2 Provence-Alpes-Côte d'Azur	p. 26
	3.3.3 Aquitaine	p. 28
	3.3.4 Bretagne	p. 29
	3.3.5 Corse	p. 30
	3.3.6 Pays-de-la-Loire	p. 31
	3.3.7 Poitou-Charentes	p. 33
	3.3.8 Île-de-France	p. 34
	3.3.9 Autres régions	p. 35
	3.3.10 Conclusion	p. 35
	3.4 Évolution des noyades accidentelles entre 2002 et 2004	p. 35
	3.4.1 Évolution selon le lieu de noyade	p. 36
	3.4.2 Évolution selon les régions	p. 37
	3.4.3 Évolution selon la période	p. 38
	3.4.4 Analyse des facteurs d'évolution	p. 39
	3.4.5 Conclusion	p. 41
4	Synthèse	p. 42
5	Conclusion	p. 44
6	Bibliographie	p. 45
	Annexes	p. 47

Surveillance épidémiologique des noyades

Enquête noyades 2004

1^{er} juin - 30 septembre 2004

L'enquête noyades 2004 a été réalisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS), Département maladies chroniques et traumatismes et par le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, Direction de la défense et de la sécurité civiles.

Elle a été effectuée au sein de l'Unité traumatismes de l'InVS, sous la responsabilité du D^r Bertrand Thélot.

La création et la gestion de la base de données de l'enquête ont été réalisées par Cécile Ricard, avec l'appui technique du Service des systèmes d'informations pour la mise en place de l'application Internet. L'étude de la typologie des noyades accidentelles par la méthode de l'analyse des correspondances multiples a été effectuée par Christophe Bonaldi. Ce rapport a été rédigé par Céline Ermanel.

Nous remercions les nombreuses personnes et organismes qui ont participé au recueil des informations sur le terrain, en particulier :

- les intervenants auprès des noyés : sapeurs-pompiers des Services départementaux incendie et secours (SDIS), Samu-Smur, maîtres nageurs sauveteurs (MNS), gendarmerie, Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, Société nationale de sauvetage en mer, brigade fluviale et autres secours organisés ;
- les médecins et soignants dans les hôpitaux ayant accueilli des noyés ;
- les correspondants d'administration centrale des ministères de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, de la Santé et de la Protection sociale, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ainsi que les préfetures.

Ce rapport a bénéficié des relectures du D^r Brigitte Helynck (InVS) et du D^r Juliette Bloch, responsable du Département maladies chroniques et traumatismes (InVS).

Les résultats de ce rapport peuvent faire l'objet de citation ou diffusion sous la référence suivante :

Surveillance épidémiologique des noyades. Enquête noyades 2004. Ermanel C, Thélot B. Institut de veille sanitaire, Département maladies chroniques et traumatismes, octobre 2005.

Ce rapport peut être consulté sur le site Internet de l'InVS : www.invs.sante.fr, cliquer sur "dossiers thématiques" puis sur "accidents de la vie courante".

La noyade se définit comme une “suffocation due à une immersion dans l’eau” [1]. Au sens strict, la noyade est suivie d’un décès. Mais, dans ce document, le terme de noyade est employé au sens large, qu’elle soit suivie ou non d’un décès.

Les noyades accidentelles entraînent plus de 500 décès chaque année en France [2]. Chez les enfants de 1 à 14 ans, elles constituent la deuxième cause de décès accidentel après les accidents de la circulation [3]. Lorsqu’elles ne sont pas suivies de décès, elles occasionnent parfois de lourdes séquelles, en particulier neurologiques, chez les survivants [4-7]. Plusieurs travaux ont montré en France et à l’étranger que de nombreuses noyades pouvaient être évitées [8-17].

L’InVS et la Direction de la défense et de la sécurité civiles du ministère de l’Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales ont réalisé une première enquête en 2001 dans plusieurs départements volontaires [18]. En 2002, le recueil épidémiologique des noyades estivales a été généralisé à tous les départements de métropole et d’outre-mer [19,20]. En 2003, l’enquête a été renouvelée et a porté sur toutes les noyades suivies d’une hospitalisation ou d’un décès. L’enquête 2003 a mis en évidence une augmentation importante du nombre de noyades accidentelles mortelles par rapport à 2002 [21].

Un programme national de prévention des noyades coordonné par l’Institut national de prévention et d’éducation pour la santé (Inpes) a été mis en place au cours de l’été 2004 afin de sensibiliser la population aux risques liés à la baignade, en piscine privée, mais aussi en mer, lac et rivière [22]. De plus, à partir de 2004, la loi relative à la sécurité des piscines a rendu obligatoire l’équipement d’un dispositif de sécurité normalisé autour des piscines privées nouvellement construites [23].

Dans ce contexte, l’enquête noyades a été renouvelée en 2004 avec les objectifs suivants :

- recenser le nombre de noyades ayant nécessité une hospitalisation ou ayant entraîné un décès selon le lieu (piscine privée, piscine publique, cours d’eau, plan d’eau, mer, autres lieux) et en fonction des conditions de la noyade (accidentelle, suicide, agression) ;
- décrire les caractéristiques des victimes (âge, sexe, etc.) ;
- renseigner sur la gravité de la noyade (stade de noyade) et le devenir des victimes (hospitalisation, séquelles, décès) ;
- décrire les activités pratiquées et les circonstances lors de la survenue de ces noyades ;
- suivre l’évolution des noyades accidentelles par rapport aux années précédentes.

Des résultats intermédiaires ont été régulièrement établis au cours de l’été 2004, accompagnés de communiqués de presse destinés à sensibiliser la population aux risques de noyade [24,25].

Les résultats préliminaires de l’enquête noyades 2004 ont été diffusés sur le site Internet de l’InVS au mois de décembre 2004 [26].

Les principaux résultats de cette enquête ont fait l’objet d’une publication dans la revue Urgence Pratique du mois de mars 2005 [27].

Les résultats sont présentés dans ce rapport en quatre parties :

- résultats généraux de l’enquête noyades 2004 : toutes noyades, noyades accidentelles, typologie des noyades accidentelles ;
- répartition selon le lieu de la noyade : piscine privée, piscine publique, cours d’eau, plan d’eau, mer et autres lieux ;
- répartition selon les régions ;
- évolution entre 2002 et 2004.

2 Mise en place et déroulement de l'enquête

Population

L'étude a porté sur l'ensemble des cas recensés de noyade, suivie d'une hospitalisation ou d'un décès, survenus sur le territoire français (métropole et départements d'outre-mer) et ayant nécessité l'intervention des secours organisés.

Période

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2004.

Informations recueillies

Le questionnaire de l'enquête (annexe 1) contenait les items suivants :

- intervention des secours : date, heure, lieu (code postal) ;
- personne accidentée : nom, prénom, date de naissance ou âge, sexe, lieu de résidence habituelle (code postal ou pays) ;
- lieu de la noyade :
 - piscine privée familiale (dont l'accès est privé),
 - piscine privée à usage collectif (dont l'accès gratuit est réservé à un certain public – d'hôtel, de résidence, de camping ou de club de vacances),
 - piscine publique ou privée d'accès payant (où un maître nageur sauveteur est chargé de la surveillance
 - piscine municipale, de base de loisirs, de parc d'attractions),
 - cours d'eau (fleuve, rivière, canal),
 - plan d'eau (étang, lac, mare),
 - mer (dans la bande des 300 mètres, au-delà de la bande des 300 mètres),
 - autres lieux (baignoire, bassin, piscine gonflable et autres points d'eau) ;
- sécurité du lieu : piscine privée enterrée ou hors-sol, dispositif de sécurité de piscine, zone de baignade surveillée (zone de baignade aménagée bénéficiant d'une surveillance par un professionnel assurant la sécurité des baigneurs), zone de baignade interdite (zone de baignade dangereuse où il est indiqué qu'il est interdit de se baigner) ;
- conditions de survenue : noyade accidentelle, intentionnelle (agression ou tentative de suicide et suicide), origine non connue ;
- stade de la noyade :
 - aquastress (accident aquatique sans inhalation liquidienne, hyperventilation, tachycardie, frissons, tremblements),
 - petite noyade (encombrement liquidien broncho-pulmonaire, cyanose des extrémités, épuisement, hypothermie),
 - grande noyade (état de détresse respiratoire aiguë),
 - anoxie (arrêt cardio-respiratoire en cours d'installation ou avéré et coma aréactif) ;
- activité pratiquée : baignade, bateau, plongée, etc. ;
- circonstances de la noyade : malaise, chute, courants, manque de surveillance, etc. ;
- devenir immédiat du noyé : décès sur le lieu de la noyade, hospitalisation ;
- devenir à la sortie de l'hôpital : date de sortie, décès à l'hôpital, sans séquelle, avec séquelles, type de séquelles.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a autorisé la réalisation de cette enquête épidémiologique et le recueil de données indirectement nominatives. Les victimes ou leur famille ont été informées qu'une enquête exhaustive était réalisée dans le but de décrire les noyades afin d'adapter au mieux les campagnes de prévention. Elles ont également été informées que, conformément à la loi du 6 juin 1978 modifiée, toute personne est en droit de s'opposer à ce que des données nominatives la concernant fassent l'objet d'un traitement automatisé.

Modalités d'envoi des questionnaires et de recueil des données

L'enquête a été lancée, en mai 2004, par l'envoi à tous les préfets des départements de métropole et d'outre-mer de la circulaire interministérielle de campagne contre les risques de noyade (n° 344 du 19 mai 2004) intitulée "Actions de prévention et enquête noyades 2004" du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales (Direction de la défense et de la sécurité civiles), du ministère de la Santé et de la Protection sociale (Direction générale de la santé) et du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (Direction des sports) (annexe 2).

Cette diffusion a été complétée par des envois aux services des Samu-Smur, aux services des urgences et, par l'intermédiaire du Secrétariat général à la mer, aux Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross) et à la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

Les questionnaires devaient être remplis le jour même de la noyade par l'équipe d'intervention auprès du noyé. Ils pouvaient être transmis à l'InVS soit par saisie directe sur le site Internet, soit par courrier ou télécopie au plus tard dans les trois jours qui ont suivi la noyade.

L'enquête noyades 2004 a bénéficié de la participation de nombreux intervenants sur le terrain : les Services départementaux incendie secours, Samu-Smur, maîtres nageurs sauveteurs, gendarmerie, brigade fluviale, CRS, Cross, SNSM et autres secours organisés, les médecins des hôpitaux ayant accueilli des noyés, les préfetures.

Validation, saisie et analyse statistique

La validation des données et l'élimination des doublons ont été assurées par l'InVS de manière systématique à la réception des questionnaires. L'exhaustivité a été recherchée par la consultation de la presse régionale, des relances auprès des Services de secours et des départements et la comparaison systématique avec les données des années précédentes. Le devenir des victimes non décédées sur le lieu de la noyade a fait l'objet de recherches auprès des services hospitaliers (décédé à l'hôpital, sorti de l'hôpital avec séquelles ou sans séquelle). Deux saisies ont été effectuées, l'une en interne et l'autre par une société prestataire, afin de comparer les deux fichiers et d'éliminer les erreurs de saisie.

L'analyse statistique a été réalisée à l'aide du logiciel SPSS version 12. Les comparaisons de pourcentages ont été effectuées par le test du Chi² ou le test exact de Fischer. Les taux d'incidence et de mortalité chez les résidents en France métropolitaine ont été calculés en rapportant le nombre de noyades accidentelles et de décès des résidents en France métropolitaine aux effectifs de la population de la France métropolitaine en 2001 de l'Insee.

Les taux d'incidence et de mortalité ont été exprimés en cas pour 100 000 personnes.

3 Résultats

Tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer ont participé à l'enquête. Tous les départements ont recensé au moins une noyade, excepté

les départements de l'Ariège (09), du Gers (32), de la Nièvre (58) et de l'Orne (61).

3.1 | Résultats généraux

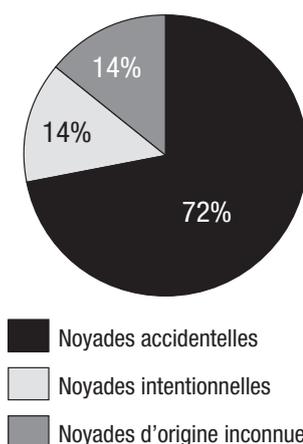
3.1.1 | Toutes noyades

L'enquête noyades 2004, réalisée entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, a recensé 1 615 noyades suivies d'une hospitalisation ou d'un décès.

Ces noyades se sont réparties en (figure 1) :

- **1 163 noyades accidentelles (72 % de l'ensemble des noyades) ;**
- 226 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression, 14 %) ;
- 226 noyades d'origine inconnue (14 %).

Figure 1 - Répartition des noyades selon l'intentionnalité, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (N = 1 615)



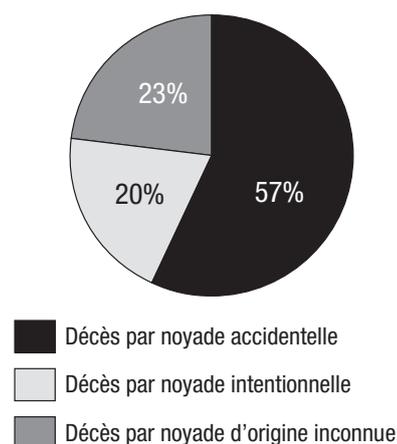
Les résultats concernant les noyades intentionnelles et les noyades d'origine inconnue figurent en annexe 3.

Parmi ces noyades, 644 ont été suivies de décès (soit 40 % des 1 615 noyades).

Ces décès se sont répartis en (figure 2) :

- **368 décès par noyade accidentelle (57 % de l'ensemble des décès) ;**
- 131 décès par noyade intentionnelle (20 %) ;
- 145 décès par noyade d'origine inconnue (23 %).

Figure 2 - Répartition des décès par noyade selon l'intentionnalité, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (N = 644)



La suite des résultats ne concerne que les noyades accidentelles, les caractéristiques démographiques des noyades d'origine inconnue étant plus proches des noyades intentionnelles que des noyades accidentelles.

3.1.2 | Noyades accidentelles

3.1.2.1 Caractéristiques démographiques des victimes

L'enquête noyades 2004 a recensé 1 163 noyades accidentelles dont 368 décès.

La répartition des noyades accidentelles selon l'âge des victimes montre que tous les âges sont concernés (min = 2 mois – max = 89 ans ; médiane = 39 ans) (figure 3).

La proportion de décès parmi les victimes de noyade accidentelle varie en fonction de l'âge, elle est de 27 % chez les moins de 6 ans et passe de 10 % chez les 6-12 ans à 46 % chez les plus de 65 ans (figure 3). Elle est significativement plus élevée chez les plus de 45 ans (197 décès, soit 43 % des victimes de plus de 45 ans) que chez les plus jeunes (160 décès, soit 25 % des moins de 45 ans) ($p = 0,001$).

Les enfants de moins de 6 ans ont représenté 13 % des noyades (142 victimes) alors qu'ils ne sont que 7 % dans la population. Les adultes de plus de 45 ans ont contribué pour 55 % aux décès (197 décès) alors qu'ils ne représentent que 37 % de la population.

Les taux d'incidence et de mortalité chez les résidents en France métropolitaine ont été estimés à 1,5/100 000 et 0,5/100 000 respectivement du 1^{er} juin au 30 septembre.

Les taux d'incidence et de mortalité les plus élevés chez les résidents en France métropolitaine ont été observés chez les enfants de moins de 6 ans (2,8/100 000 et 0,8/100 000 respectivement) et chez les personnes de plus de 45 ans (1,5/100 000 et 0,7/100 000 respectivement) (tableau 1).

Figure 3 - Répartition des noyades accidentelles et des décès selon l'âge des victimes, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (N = 1 110).

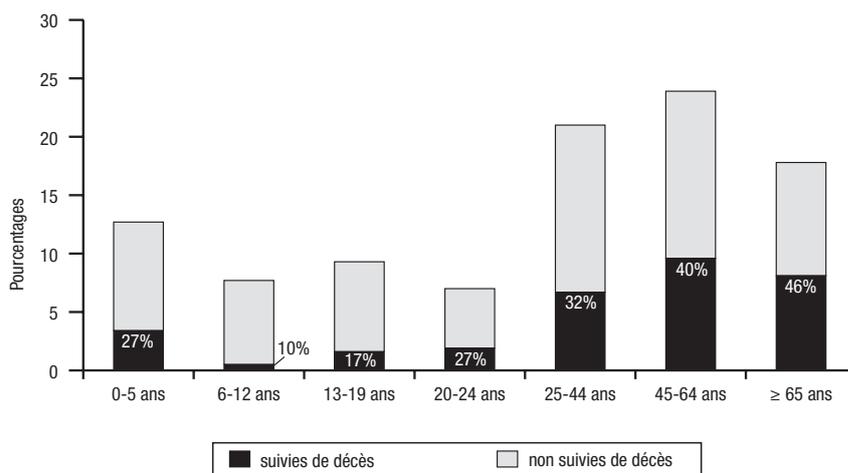


Tableau 1 - Taux d'incidence et de mortalité par noyade accidentelle en fonction de l'âge, France métropolitaine, 1^{er} juin – 30 septembre 2004

	Nombre de noyades chez les résidents en France métropolitaine	Taux d'incidence (pour 100 000)	Nombre de décès par noyade chez les résidents en France métropolitaine	Taux de mortalité (pour 100 000)
Moins de 6 ans	121	2,8	33	0,8
6 – 12 ans	66	1,3	7	0,1
13 – 19 ans	73	1,3	13	0,2
20 – 24 ans	57	1,5	19	0,5
25 – 44 ans	174	1,0	50	0,3
45 ans et plus	357	1,5	158	0,7

La répartition des victimes selon le sexe montre une prédominance masculine : 71 % d'hommes avec des variations selon l'âge de 53 % chez les 6-12 ans à 76 % chez les 20-44 ans.

Le pourcentage de décès est plus important chez les hommes (278 décès, 35 %) que chez les femmes (81 décès, 25 %) ($p = 0,001$).

La répartition des victimes selon le lieu de résidence était la suivante (17,3 % non renseignées) :

- 427 (36,7 %) résidents habituels du département de la noyade ;

- 435 (37,4 %) touristes français, résidant dans un autre département que celui de la noyade ;
- 100 (8,6 %) touristes étrangers.

Le pourcentage de décès est plus important chez les victimes de noyade accidentelle résidentes du département (164 décès, soit 38 %) que chez les touristes français ou étrangers (143 décès, soit 27 % des victimes) ($p < 0,001$).

3.1.2.2 Répartition des victimes selon le lieu de survenue

Parmi les 1 163 noyades accidentelles :

- 196 (16,9 %) ont eu lieu en piscine, dont :
 - 100 (8,6 %) en piscine privée familiale,
 - 42 (3,6 %) en piscine privée collective,
 - 54 (4,6 %) en piscine publique ou privée d'accès payant ;
- 118 (10,1 %) en cours d'eau ;
- 119 (10,2 %) en plan d'eau ;
- 681 (58,6 %) en mer, dont :
 - 620 (53,3 %) dans la bande des 300 mètres,
 - 61 (5,2 %) au-delà de la bande des 300 mètres ;
- 49 (4,2 %) dans les autres lieux (baignoire, bassin, etc.).

L'âge des victimes était très différent selon les lieux de survenue. Les enfants de moins de 6 ans ont été les premières victimes en piscine privée familiale ou à usage collectif (65 victimes, 46 %) et dans les autres lieux, baignoire, bassin, etc. (32 victimes, 70 %). Les moins de 13 ans ont été les premiers noyés en piscine publique ou privée payante (25 victimes, 46 %). En cours d'eau et en plan d'eau, 80 % et 70 % des victimes étaient âgées de plus de 20 ans (94 victimes et 81 victimes respectivement). En mer, la moitié des noyés avaient plus de 45 ans.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès selon l'âge et le lieu de survenue sont détaillées dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 - Répartition des noyades accidentelles selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND*	Total	%
Piscines	76	37	20	3	20	20	17	3	196	16,9 %
	40 %	19 %	10 %	2 %	10 %	10 %	9 %	-	100 %	
dont :										
• privées familiales	55	10	7	2	4	12	9	1	100	8,6 %
	56 %	10 %	7 %	2 %	4 %	12 %	9 %	-	100 %	
• privées à usage collectif	10	13	4	0	7	1	6	1	42	3,6 %
	24 %	32 %	10 %	0 %	17 %	2 %	15 %	-	100 %	
• publiques ou privées payantes	11	14	9	1	9	7	2	1	54	4,6 %
	21 %	26 %	17 %	2 %	17 %	13 %	4 %	-	100 %	
Cours d'eau	6	6	9	11	32	26	25	3	118	10,1 %
	5 %	5 %	8 %	10 %	28 %	23 %	22 %	-	100 %	
Plans d'eau	16	7	11	17	25	21	18	4	119	10,2 %
	14 %	6 %	10 %	15 %	22 %	18 %	16 %	-	100 %	
Mer	22	36	64	46	151	198	134	30	681	58,6 %
	3 %	6 %	10 %	7 %	23 %	30 %	21 %	-	100 %	
dont :										
• < 300 m	10	33	58	41	135	182	127	24	620	53,4 %
	2 %	6 %	10 %	7 %	23 %	31 %	21 %	-	100 %	
• > 300 m	2	3	6	5	16	16	7	6	61	5,2 %
	4 %	5 %	11 %	9 %	29 %	29 %	13 %	-	100 %	
Autres	32	3	0	1	5	1	4	3	49	4,2 %
	70 %	7 %	0 %	2 %	11 %	2 %	9 %	-	100 %	
Total	142	89	104	78	233	266	198	53	1 163	
%	12,8 %	8,0 %	9,4 %	7,0 %	21,0 %	24,0 %	17,8 %			100 %

*ND : non déterminé.

Tableau 3 - Répartition des décès par noyade accidentelle selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND*	Total	%
Piscines	18	4	3	0	9	6	10	0	50	13,6 %
	36 %	8 %	6 %	0 %	18 %	12 %	20 %	-	100 %	
dont :										
• privées familiales	17	1	2	0	2	5	5	0	32	8,7 %
	53 %	3 %	6 %	0 %	6 %	16 %	16 %	-	100 %	
• privées à usage collectif	0	2	0	0	5	1	3	0	10	2,7 %
	0 %	20 %	0 %	0 %	50 %	10 %	30 %	-	100 %	
• publiques ou privées payantes	1	1	1	0	2	1	2	0	8	2,2 %
	13 %	13 %	13 %	0 %	25 %	13 %	25 %	-	100 %	
Cours d'eau	4	2	5	6	14	16	16	1	64	17,4 %
	6 %	3 %	8 %	10 %	22 %	25 %	25 %	-	100 %	
Plans d'eau	2	1	4	9	16	12	12	2	58	15,8 %
	4 %	2 %	7 %	16 %	29 %	21 %	21 %	-	100 %	
Mer	0	1	6	5	32	72	50	8	174	47,3 %
	0 %	1 %	4 %	3 %	19 %	43 %	30 %	-	100 %	
dont :										
• < 300 m	0	1	5	4	30	68	47	7	162	44,0 %
	0 %	1 %	3 %	3 %	19 %	44 %	30 %	-	100 %	
• > 300 m	0	0	1	1	2	4	3	1	12	3,3 %
	0 %	0 %	9 %	9 %	18 %	36 %	27 %	-	100 %	
Autres	14	1	0	1	3	1	2	0	22	6,0 %
	64 %	5 %	0 %	5 %	14 %	5 %	9 %	-	100 %	
Total	38	9	18	21	74	107	90	11	368	
%	10,6 %	2,5 %	5,0 %	5,9 %	20,7 %	30,0 %	25,2 %			100 %

*ND : non déterminé.

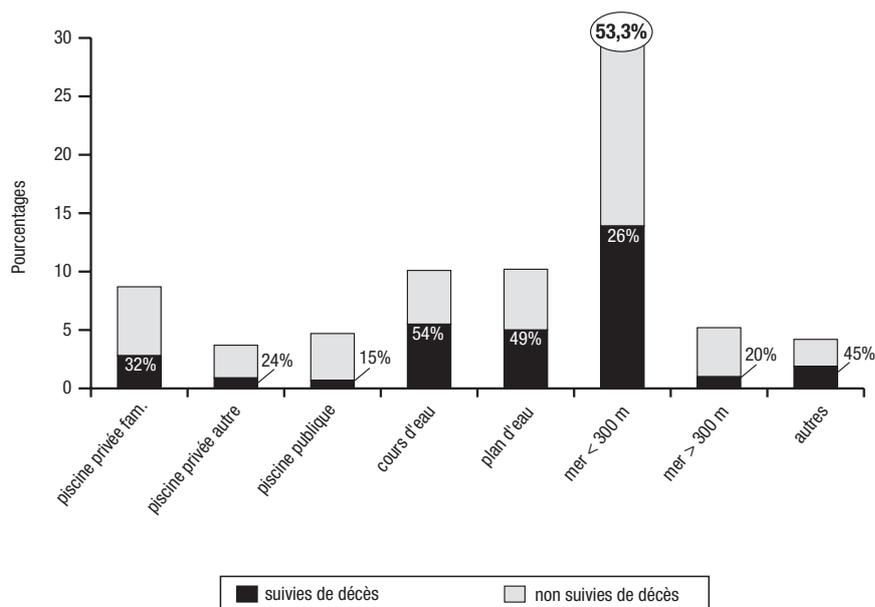
La proportion de décès parmi les victimes de noyade accidentelle varie en fonction du lieu de survenue (figure 4) :

- 26 % en piscine (50 décès / 196 noyades) :
 - 32 % en piscine privée familiale (32 décès / 100 noyades) ;
 - 24 % en piscine privée à usage collectif (10 décès / 42 noyades) ;
 - 15 % en piscine publique ou privée payante (8 décès / 54 noyades) ;
- 54 % en cours d'eau (64 décès / 118 noyades) ;
- 49 % en plan d'eau (58 décès / 119 noyades) ;

- 26 % en mer (174 décès / 681 noyades) :
 - 26 % en mer, dans la bande des 300 mètres (162 décès / 620 noyades) ;
 - 20 % en mer, au-delà de la bande des 300 mètres (12 décès / 61 noyades) ;
- 45 % dans les autres lieux (22 décès / 49 noyades).

Les noyades accidentelles en eau douce (cours d'eau et plan d'eau) ont plus fréquemment été suivies de décès (122 décès, soit 52 % des noyades en eau douce) que les noyades accidentelles en piscine, en mer ou dans les autres lieux (246 décès, 27 %) ($p < 0,001$).

Figure 4 - Répartition des noyades accidentelles et des décès selon le lieu, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (N = 368)



3.1.2.3 Répartition des victimes par région et par département

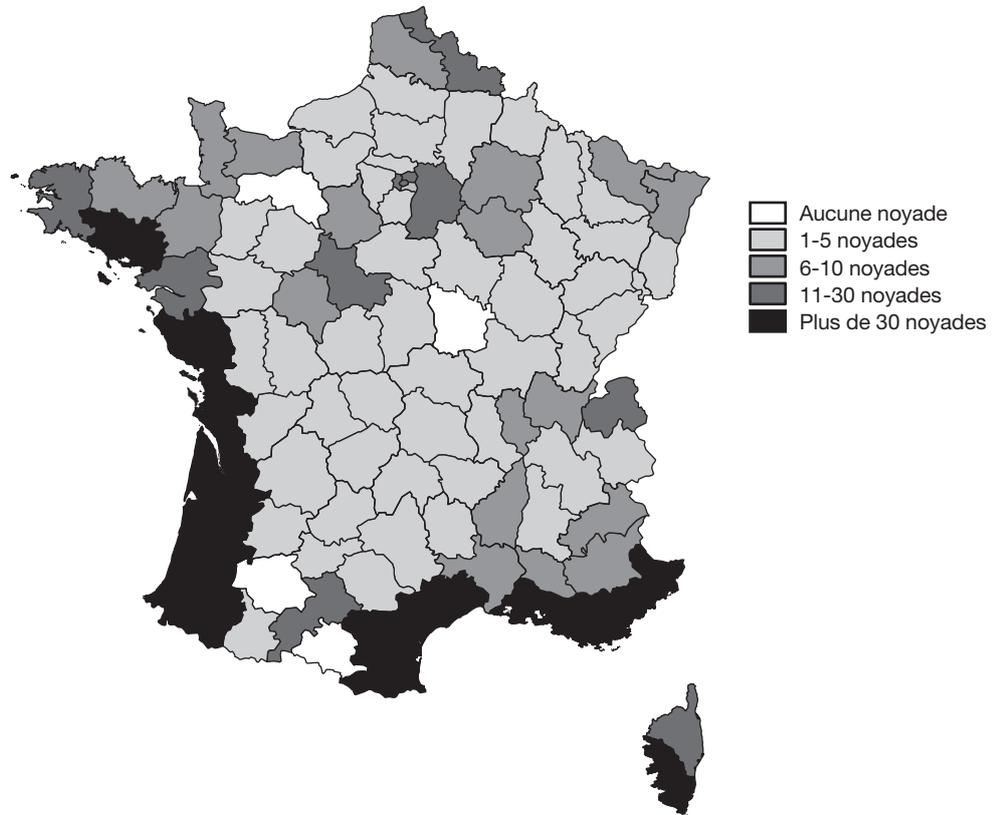
Trois régions ont concentré la moitié des noyades et 42 % des décès :

- Languedoc-Roussillon (19 % des noyades et 17 % des décès) ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (15 % des noyades et 16 % des décès) ;
- Aquitaine (15 % des noyades et 8 % des décès).

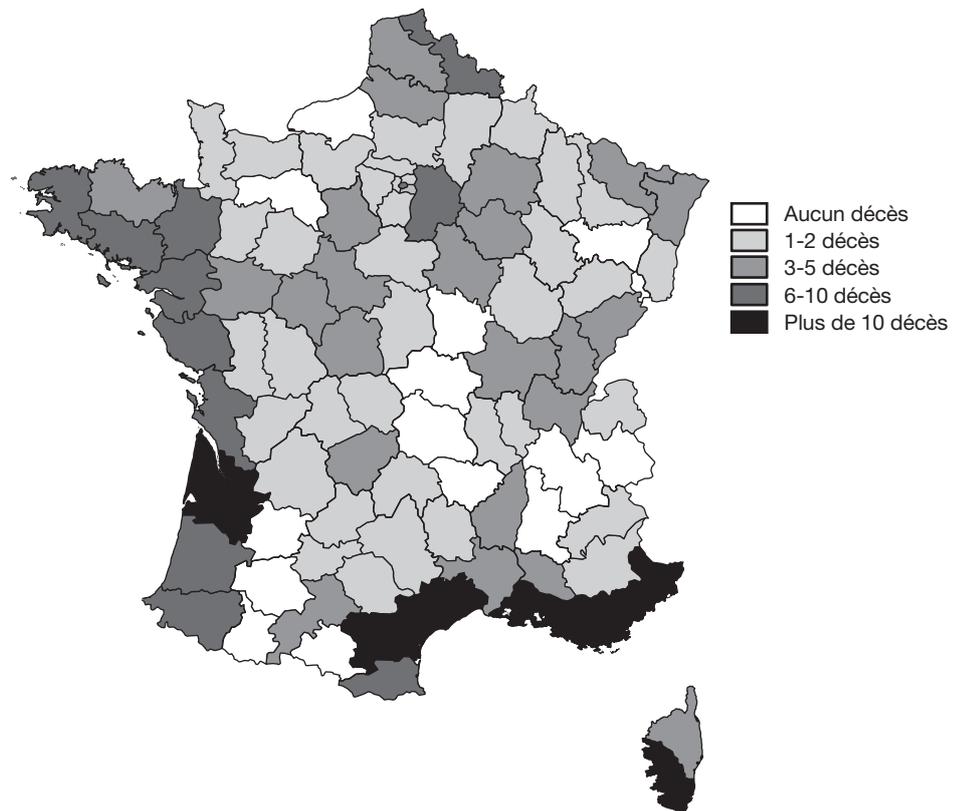
Les cartes 1 et 2 représentent les répartitions par département des noyades accidentelles et des décès.

Les effectifs des noyades accidentelles et des décès par région et par département en fonction du lieu de survenue sont détaillés dans le tableau 4a de l'annexe 4.

Carte 1 - Noyades accidentelles, France métropolitaine, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



Carte 2 - Décès par noyade accidentelle, France métropolitaine, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.1.2.4 Activités et circonstances de survenue de noyade accidentelle

La baignade est l'activité le plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle mais, dans 21 % des cas, une autre activité que la baignade était indiquée (tableau 4). Il s'agissait le plus souvent du bateau (5 %) et de la pêche (4 %) ou d'une autre activité (8 %) telle que le matelas pneumatique ou le bateau gonflable.

Les circonstances de survenue ont été fortement différenciées selon l'âge (tableau 5).

- chez les enfants de moins de 13 ans : le manque de surveillance (42 %), ne pas savoir nager (34 %) et une chute (30 %) ont été rapportés le plus fréquemment. Un manque de surveillance était significativement plus souvent présent lors des noyades accidentelles suivies de décès (59 % *versus* 37 %, $p = 0,009$).
- chez les jeunes de 13 à 24 ans, la noyade est survenue le plus souvent en raison des courants (35 %), d'un

épuisement (23 %) ou d'une pathologie (malaise, hydrocution, 20 %).

- chez les personnes de 25 à 44 ans, un problème de santé (malaise, malaise cardiaque, hydrocution, 27 %), les courants (27 %) et un épuisement (23 %) ont été le plus fréquemment à l'origine de la noyade. La présence d'une pathologie était significativement plus fréquente chez les victimes décédées (36 % *versus* 24 %, $p = 0,005$).
- chez les plus de 45 ans, une proportion importante de noyades se sont produites à la suite d'un problème de santé (malaise, malaise cardiaque, 49 %), mais aussi en raison d'un épuisement (18 %). Un malaise cardiaque était significativement plus souvent rapporté lors des noyades accidentelles suivies de décès (24 % *versus* 5 %, $p < 0,001$).

Tableau 4 - Activités pratiquées lors de noyade accidentelle selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND*	Total
Baignade	59 (4) 77 %	69 (4) 87 %	146 (25) 84 %	153 (48) 77 %	185 (64) 76 %	133 (53) 78 %	33 (6)	778 (204) 79 %
Bateau	2 2 %	3 4 %	5 3 %	6 (2) 3 %	18 (8) 7 %	11 (6) 6 %	1	46 (16) 5 %
Bodyboard	-	2 3 %	2 1 %	2 1 %	1 (1) 0,5 %	-	-	7 (1) 1 %
Canoë-kayak	-	2 3 %	1 (1) 0,5 %	2 (1) 1 %	3 (1) 1 %	-	-	8 (3) 1 %
Pêche	-	-	1 1 %	8 (4) 4 %	15 (11) 6 %	11 (8) 6 %	-	35 (23) 4 %
Planche à voile	-	-	-	1 0,5 %	-	-	-	1 0,1 %
Plongée en apnée	-	1 1 %	2 1 %	6 (4) 3 %	4 (1) 2 %	-	1 (1)	13 (6) 1 %
Plongée en bouteille	-	-	1 0,5 %	16 (2) 8 %	7 (2) 3 %	3 (2) 2 %	7 (1)	34 (7) 4 %
Plongeon	-	-	5 3 %	3 (2) 2 %	1 (1) 0,5 %	-	-	9 (3) 1 %
Scooter	-	-	-	1 0,5 %	1 (1) 0,5 %	-	-	2 (1) 0,2 %
Autres activités	17 (5) 22 %	7 (2) 9 %	15 (7) 9 %	7 (3) 4 %	12 (10) 5 %	14 (6) 8 %	3 (2)	75 (35) 8 %
Total activités renseignées	77 (9) 100 %	79 (6) 100 %	173 (33) 100 %	198 (63) 100 %	241 (95) 100 %	170 (73) 100 %	45 (9)	983 (288) 100 %

* ND : non déterminé.

Tableau 5 - Circonstances de survenue de noyade accidentelle selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 – plusieurs circonstances possibles par noyade – (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND*	Total
Alcool	-	-	10 (5) 6 %	22 (9) 11 %	19 (8) 8 %	5 (2) 3 %	1	57 (24) 6 %
Chute	51 (15) 41 %	14 18 %	16 (4) 10 %	28 (11) 13 %	35 (19) 15 %	29 (16) 17 %	5 (1)	178 (66) 18 %
Courants	1 (0) 1 %	15 20 %	57 (9) 35 %	57 (16) 27 %	45 (12) 20 %	11 (5) 6 %	7 (1)	193 (43) 19 %
Épilepsie	1 1 %	2 (1) 3 %	8 (2) 5 %	6 (3) 3 %	6 3 %	3 2 %	1	27 (6) 3 %
Épuisement	1 1 %	9 (2) 12 %	37 (7) 23 %	30 (5) 14 %	48 (14) 21 %	24 (3) 14 %	7	156 (31) 15 %
Hydrocution	-	1 1 %	5 (3) 3 %	4 (2) 2 %	6 (3) 3 %	3 (3) 2 %	-	19 (11) 2 %
Malaise	3 (1) 2 %	6 (1) 8 %	24 (3) 15 %	46 (19) 22 %	63 (21) 27 %	70 (28) 41 %	9 (6)	221 (79) 22 %
Malaise cardiaque	1 1 %	1 (1) 1 %	1 1 %	5 (5) 2 %	19 (14) 8 %	33 (27) 19 %	5 (4)	65 (51) 6 %
Malaise vagal	-	1 (1) 1 %	2 1 %	2 1 %	1 0,5 %	-	-	6 (1) 1 %
Manque de surveillance	75 (24) 60 %	19 (3) 25 %	2 (1) 2 %	1 0,5 %	4 (2) 2 %	1 (1) 1 %	1	103 (31) 10 %
Ne sait pas nager	61 (16) 41 %	16 (2) 21 %	6 (4) 4 %	13 (5) 6 %	14 (6) 6 %	9 (5) 5 %	1	120 (38) 12 %
Digestion	-	2 3 %	4 (2) 2 %	4 (3) 2 %	4 (1) 2 %	1 1 %	-	15 (6) 1 %
Autres circonstances	10 (4) 8 %	10 (2) 13 %	34 (13) 22 %	53 (15) 25 %	35 (16) 16 %	23 (9) 13 %	13	178 (59) 18 %
Total des circonstances renseignées	125 (33) 100 %	76 (9) 100 %	162 (37) 100 %	209 (69) 100 %	230 (91) 100 %	172 (77) 100 %	42 (10)	1 016 (326) 100 %

*ND : non déterminé.

Parmi les noyades accidentelles en cours d'eau, en plan d'eau ou en mer (N = 918), 37 % sont survenues dans une zone de baignade non surveillée, ne bénéficiant pas d'une surveillance par un professionnel (32 % non renseignées), et 9 % se sont produites dans une zone de baignade interdite, zone dangereuse où il est indiqué qu'il est interdit de se baigner (60 % non renseignées).

Le pourcentage de victimes décédées est plus important lorsque la noyade a eu lieu dans une zone de baignade non surveillée (34 % *versus* 20 %, $p < 0,001$) ou dans une zone de baignade interdite (46 % *versus* 29 %, $p = 0,004$).

3.1.2.5 Devenir des victimes

Le devenir des victimes en fonction du stade de la noyade est présenté tableau 6.

Parmi les 1 163 victimes de noyade accidentelle, 368 sont décédées (32 %), dont 293 sur le lieu de la noyade.

Parmi les 870 personnes qui ont été hospitalisées, 75 sont décédées à l'hôpital et 18 présentaient des séquelles à la sortie de l'hôpital (2 %).

Parmi les 452 noyades de stade grande noyade ou anoxie, 292 (64 %) ont été suivies de décès.

Tableau 6 - Devenir des victimes de noyade accidentelle en fonction du stade de la noyade, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004

	Vivant sans séquelle	Vivant avec séquelles	Décès	Inconnu	Total
Aquastress	144 63 %	4 2 %	2* 1 %	77 34 %	227 100 %
Petite noyade	240 65 %	3 1 %	7** 2 %	117 32 %	367 100 %
Grande noyade	95 75 %	4 3 %	19 15 %	8 6 %	126 100 %
Anoxie	44 13 %	5 2 %	273 84 %	4 1 %	326 100 %
Inconnu	27 23 %	2 2 %	67 57 %	21 18 %	117 100 %
Total	550 47 %	18 2 %	368 32 %	227 20 %	1 163 100 %

* 1 décès suite à un malaise cardiaque et 1 décès d'un enfant de 1 an en baignoire par manque de surveillance.
 ** 3 décès par hydrocution, 2 décès suite à un malaise cardiaque et 2 décès après à une chute.

3.1.3 | Typologie des noyades accidentelles

Une description graphique des noyades accidentelles à partir de la méthode de l'analyse des correspondances multiples a permis de synthétiser graphiquement les relations pouvant exister entre les variables [28].

Les variables d'intérêt retenues pour cette analyse ont été séparées en trois groupes :

- caractéristiques de la victime (âge, sexe, touriste) et de l'environnement de la noyade (lieu de noyade, stade de la noyade, devenir immédiat, séquelles, décès) ;
- activités pratiquées (baignade, bateau à voile, bateau à moteur, bodyboard, canoë, hydrospeed, pêche, planche à voile, plongée en apnée, plongée en bouteille, plongeon, scooter des mers et autres activités) ;

- circonstances de la noyade (alcool, chute, courants, épuisement, manque de surveillance, ne sait pas nager, phase digestive, présence d'une pathologie – épilepsie, hydrocution, malaise, malaise cardiaque, malaise vagal – et autres circonstances).

Le premier groupe de variables, variables actives, participe à la construction des axes factoriels. Les variables des deux autres groupes, variables illustratives, sont projetées sur le graphique afin de mettre en relation la pratique d'une activité ou une circonstance avec les caractéristiques de la victime et l'environnement de la noyade.

Les variables "devenir immédiat", "séquelles" et "décès" apportent des informations qui se recoupent. Elles ont été fusionnées en une seule variable "conséquence" qui est codée : décès site, décès hospitalier, séquelles, indemne.

La représentation a été restreinte aux deux premiers axes factoriels qui synthétisent l'ensemble de l'information pouvant réellement être exploitée. L'interprétation des axes factoriels est essentiellement réalisée avec l'aide des contributions des variables actives dont les qualités de projection sont évaluées au moyen des cosinus carrés. La force de l'association avec les variables supplémentaires est estimée *via* les valeurs tests [29].

Les modalités des variables actives sont représentées par des symboles pleins. Les modalités associées au premier axe sont figurées par des carrés, celles associées au deuxième axe par des losanges et les modalités dont la qualité de représentation est jugée insuffisante sont représentées par des x. Les modalités pouvant s'interpréter sur les deux axes sont représentées par des points.

Les variables illustratives sont représentées par des symboles vides. Avec la même convention, les variables plutôt associées au premier axe sont symbolisées par des carrés, celles liées au second par des losanges, aux deux axes, par des points. Les modalités dont les représentations sont médiocres sont figurées par des +.

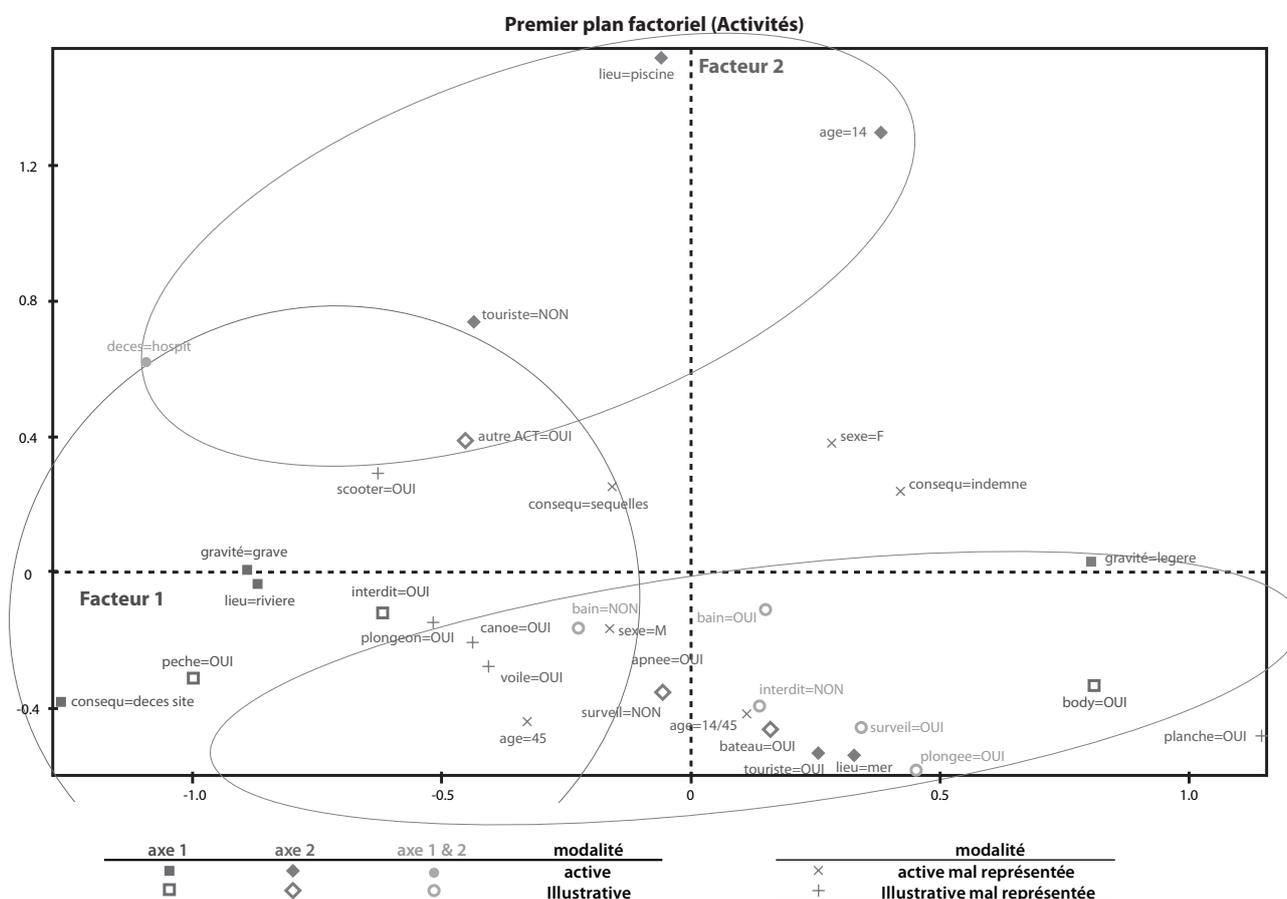
Analyse des noyades selon l'activité (figure 5)

Le premier axe factoriel oppose les noyades "graves" (stade grande noyade ou anoxie) aux noyades "légères" (stade petite noyade ou aquastress). Ces noyades graves sont plutôt associées aux décès des victimes. On note que ces noyades s'observent plus volontiers en cours d'eau ou plan d'eau et sont souvent associées à une activité de pêche.

Le second axe permet de discriminer les noyades observées en piscine ou autres lieux (baignoire, bassin, etc.) qui touchent essentiellement les enfants.

La partie inférieure de l'axe est nettement associée aux activités de bord de mer avec des accidents concernant plus particulièrement des touristes au cours d'activités telles que la plongée en bouteille, le bateau, le bodyboard ou la baignade.

Figure 5 - Analyse des noyades accidentelles selon l'activité, France, 1^{er} juin - 30 septembre 2004



Analyse des noyades selon les circonstances (figure 6)

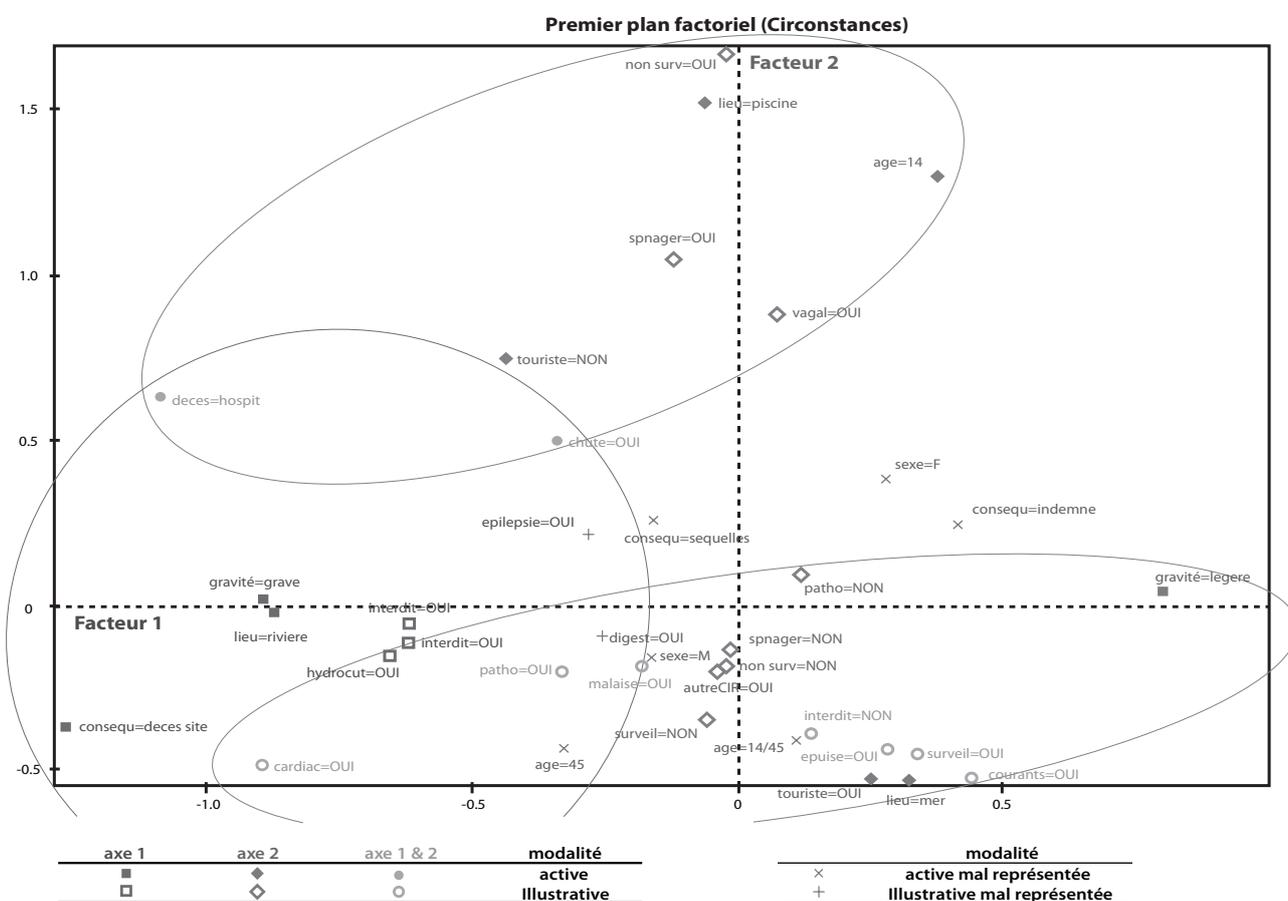
Les noyades observées en cours d'eau et en plan d'eau sont fortement corrélées à la prise d'alcool et à une hydrocution ou un malaise, notamment de nature cardiaque. Les chutes seraient aussi un facteur explicatif de ces noyades.

La partie supérieure du deuxième axe qui décrit les noyades en piscine ou dans les autres lieux (baignoire,

bassin, etc.) touchant principalement les enfants est très fortement corrélée à l'absence de surveillance et au fait de ne pas savoir nager. Les chutes semblent aussi liées à ces accidents.

La partie inférieure du deuxième axe décrivant les noyades en mer montre que ces noyades s'expliquent principalement par les courants et l'épuisement. La présence d'une pathologie est également corrélée dans une moindre mesure à ces accidents.

Figure 6 - Analyse des noyades accidentelles selon les circonstances, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



Typologie générale des noyades

Cette analyse des correspondances multiples permet de dégager trois tendances des caractéristiques des noyades accidentelles enregistrées en France au cours de l'été 2004. Ces tendances se discriminent par le lieu de survenue de la noyade (piscines privées ou publiques ou autres lieux, cours d'eau ou plan d'eau, mer).

Les noyades survenant en piscine privée ou publique ou dans les autres lieux (baignoire, bassin) concernent essentiellement des enfants ne sachant pas nager ou échappant à la surveillance d'un adulte. Ces accidents aboutissent plutôt à une issue fatale après hospitalisation.

Les noyades survenues en cours d'eau ou plan d'eau présentent un diagnostic sévère (anoxie et décès sur site). Elles se sont produites en général dans une zone de baignade interdite et semblent la conséquence d'une hydrocution ou d'un malaise. Il existe une relation forte avec la consommation d'alcool et la pratique de la pêche. La chute explique aussi une partie de ces accidents.

Les noyades en mer sont essentiellement survenues dans des zones de baignade autorisées et surveillées. Les victimes sont des touristes, pratiquant des activités de baignade, de plongée en bouteille, de bodyboard. Les courants et l'épuisement sont à l'origine de ces noyades, généralement légères (aquastress).

3.1.4 | Conclusion

Les taux d'incidence de noyade les plus élevés ont été relevés chez les enfants de moins de 6 ans et les taux de mortalité les plus élevés chez les personnes de plus de 45 ans. La mer est le premier lieu de survenue de noyade, mais c'est en eau douce (cours d'eau et plan d'eau) que la fréquence des noyades mortelles est plus importante. Plus de la moitié des victimes sont des touristes, mais le pourcentage de décès le plus élevé est observé chez les victimes résidant dans le département de la noyade. Les circonstances de noyade sont très différentes selon l'âge : chez les jeunes enfants, on retrouve le manque de surveillance, chez les adolescents et les jeunes adultes, les courants, et, chez les plus âgés, la présence d'un problème de santé.

L'analyse en correspondances multiples a permis de dégager trois typologies de noyade : les noyades survenant en piscine concernant essentiellement les enfants échappant à la surveillance ; les noyades en cours d'eau ou plan d'eau souvent graves ayant lieu, dans une zone de baignade interdite, à la suite d'un malaise ou d'une consommation d'alcool ; et les noyades survenant en mer, dont les victimes sont des touristes se baignant dans des zones surveillées. L'analyse se poursuivra donc par lieu de noyade, afin de dégager les personnes à risque, les facteurs liés au milieu et les tendances comportementales selon les lieux de noyade.

3.2 | Noyades accidentelles par lieu de noyade

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès selon le lieu de noyade, par région et par

département, sont présentées dans le tableau 4 a de l'annexe 4.

3.2.1 | Piscine privée

L'enquête noyades 2004 a recensé 142 victimes de noyade accidentelle en piscine privée, dont 100 en piscine privée

familiale et 42 en piscine privée à usage collectif (piscine d'hôtel, de camping ou de club de vacances).

3.2.1.1 Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 6 ans : il y avait 65 enfants de moins de 6 ans (46 %) et 23 de 6 à 12 ans (16 %). Les victimes étaient de sexe masculin pour 64 % d'entre elles.

Les trois quarts des victimes en piscine privée familiale résidaient habituellement dans le département de la noyade (7 % non renseignées). Plus de la moitié des victimes en piscine privée à usage collectif étaient des touristes français (19 % non renseignées).

3.2.1.2 Devenir des victimes

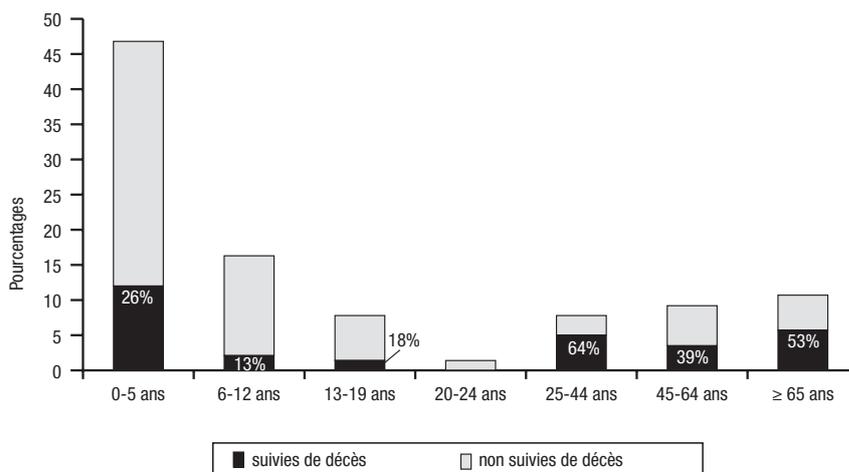
Parmi les 142 victimes, 42 sont décédées (30 %), dont 17 étaient des enfants de moins de 6 ans, et 4 ont conservé des séquelles après hospitalisation (4 %), dont 1 enfant de moins de 6 ans.

Parmi les 51 noyades en piscine privée familiale de stade grande noyade ou anoxie (54 % du total), 29 (57 %) ont été suivies de décès.

La répartition des noyades mortelles ou non en piscine privée selon l'âge est représentée figure 7.

Parmi les 14 noyades en piscine privée à usage collectif de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 5 (36 %) ont été suivies de décès.

Figure 7 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en piscine privée selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.2.1.3 Principales activités et circonstances de survenue de noyade accidentelle

La baignade est l'activité le plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais, dans 8 % des cas, une autre activité était indiquée (jeux, plongeon, apnée, toboggan).

(36 %) ont été les circonstances de survenue notifiées le plus fréquemment.

Chez les enfants de moins de 6 ans, un manque de surveillance (66 %), ne pas savoir nager (48 %) et une chute

Chez les personnes plus âgées, un problème de santé (55 %) est le plus souvent à l'origine de la noyade.

3.2.1.4 Dispositif de sécurité

Un dispositif de sécurité était présent dans 43 % des cas de noyade d'enfant de moins de 6 ans en piscine privée enterrée (8 % non renseignés) et dans 17 % des cas en piscine privée hors-sol (28 % non renseignés).

Les dispositifs de sécurité étaient une barrière (8 cas), un grillage (4 cas), une bâche ou un volet roulant (3 cas) ou un autre dispositif (dôme, portail et panneau de signalisation...).

3.2.1.5 Conclusion

En piscine privée, près de la moitié des victimes de noyade accidentelle étaient des enfants de moins de 6 ans. Malgré la loi relative à la sécurité des piscines, effective à partir de 2004, pour les piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif nouvellement construites [23,30,31], de nombreux enfants ont été victimes de noyade. Dans près de la moitié des cas, les noyades d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée enterrée se sont produites en présence d'un dispositif de sécurité.

Il semble donc que la surveillance soit relâchée lorsqu'il y a un dispositif de sécurité. Il est donc nécessaire de rappeler qu'une surveillance permanente et rapprochée des jeunes enfants doit être exercée par un adulte responsable, même si un dispositif de sécurité conforme aux normes et correctement utilisé est présent. De plus, tous les enfants ne sachant pas nager devraient être munis d'un équipement de protection individuel [1,8-10,12-14,16].

3.2.2 | Piscine publique ou privée d'accès payant

L'enquête noyades 2004 a recensé 54 victimes de noyade accidentelle en piscine publique ou privée d'accès

payant (piscine municipale, de base de loisirs, de parc d'attractions).

3.2.2.1 Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 13 ans : il y avait 25 enfants âgés de moins de 13 ans (47 %). Les victimes étaient de sexe masculin dans 68 % des cas.

Les deux tiers des victimes résidaient habituellement dans le département de la noyade, un quart était des touristes français et 2 % des touristes étrangers (7 % non renseignées).

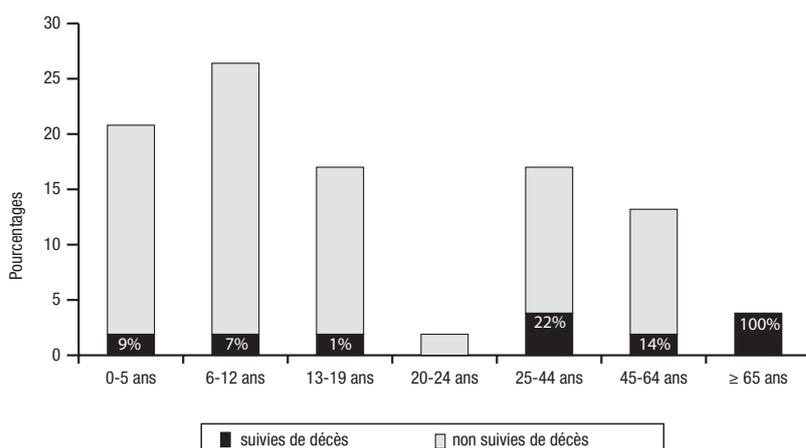
3.2.2.2 Devenir des victimes

Parmi ces 54 personnes, 8 sont décédées (15 %), dont 2 étaient des enfants de moins de 13 ans, et 2 (4 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation, dont un enfant de moins de 6 ans.

La répartition des noyades mortelles ou non en piscine publique ou privée d'accès payant selon l'âge est représentée figure 8.

Parmi les 20 noyades de stade grande noyade ou anoxie (43 % du total), 6 (30 %) ont été suivies de décès.

Figure 8 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en piscine publique ou privée d'accès payant selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.2.2.3 Principales activités pratiquées et circonstances de survenue de noyade accidentelle

La baignade est la seule activité mentionnée à l'origine des noyades accidentelles en piscine publique ou privée payante.

Chez les enfants de moins de 13 ans, ne pas savoir nager (52 %) et un manque de surveillance (38 %) ont été les

circonstances de survenue de noyades notifiées le plus fréquemment.

Chez les personnes plus âgées, une pathologie a été le plus souvent à l'origine de la noyade (60 %), en particulier un malaise (40 %).

3.2.2.4 Conclusion

En piscine publique, malgré la surveillance exercée par les maîtres nageurs sauveteurs, encore trop d'enfants ont été victimes de noyade accidentelle. L'apprentissage de la nage pour tous les enfants dès l'âge de 6 ans devrait être

renforcé, et, pour les enfants en bas âge, les équipements de protection individuels et une meilleure surveillance des parents doivent être préconisés [1,8,12-15,32].

3.2.3 | Cours d'eau

L'enquête noyades 2004 a recensé 118 victimes de noyade accidentelle en cours d'eau.

3.2.3.1 Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 42 ans : 80 % étaient âgées de plus de 20 ans. Il s'agissait d'hommes dans 78 % des cas.

La majorité des victimes résidait habituellement dans le département de la noyade (60 %), 20 % étaient des touristes français et 6 % des touristes étrangers (14 % de non renseignées).

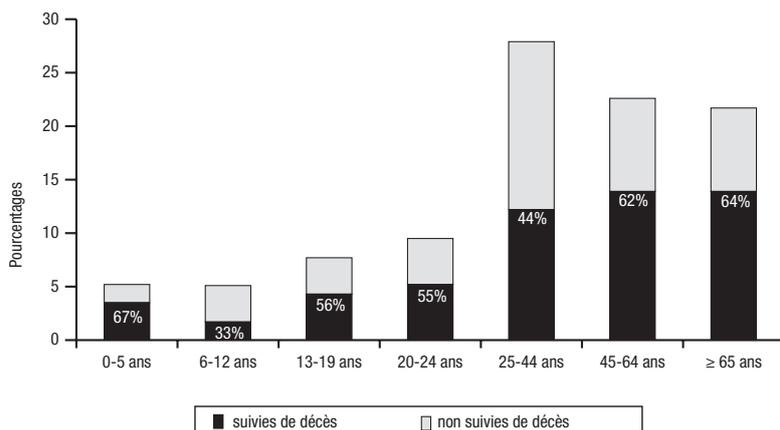
3.2.3.2 Devenir des victimes

Parmi ces 118 personnes, 64 sont décédées (54 %) et 2 (3 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation.

La répartition des noyades mortelles ou non en cours d'eau selon l'âge est représentée figure 9.

Parmi les 54 noyades de stade grande noyade ou anoxie (56 % du total), 47 (87 %) ont été suivies de décès.

Figure 9 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en cours d'eau selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.2.3.3 Principales activités pratiquées et circonstances de survenue de noyade accidentelle

Chez les plus de 25 ans, la baignade (38 %), la pêche (25 %) et le bateau/canoë (19 %) ont été les principales activités pratiquées lors de la survenue de noyades accidentelles en cours d'eau.

Dans ce groupe d'âge, une chute (53 %), une pathologie (31 %), en particulier un malaise (18 %), et une consommation d'alcool (18 %), ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes. L'existence d'une pathologie

est liée significativement au décès des victimes (82 % de décès *versus* 47 %, $p = 0,002$) et en particulier un malaise cardiaque (100 % de décès *versus* 52 %, $p = 0,02$).

Près de la moitié des noyades (46 %) s'est produite dans une zone de baignade non surveillée (53 % non renseignées) et 25 % dans une zone de baignade interdite (51 % non renseignées).

3.2.3.4 Conclusion

Plus de la moitié des noyades accidentelles en cours d'eau a été suivie de décès. Ces noyades mortelles se sont produites le plus souvent en raison d'une chute, d'une pathologie ou de la consommation d'alcool. Elles ont eu lieu plus fréquemment qu'ailleurs dans des zones de baignade interdite, particulièrement dangereuses.

Elles se sont aussi souvent produites lors d'activités solitaires et en raison de comportements à risque. Il serait donc préférable de ne pas être seul lors de la pratique de la pêche ou du bateau, particulièrement lorsqu'on est sujet à des problèmes de santé [33-36].

3.2.4 | Plan d'eau

L'enquête noyades 2004 a recensé 119 victimes de noyade accidentelle en plan d'eau.

3.2.4.1 Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 26 ans : 70 % étaient âgées de plus de 20 ans. Il s'agissait d'hommes dans 82 % des cas.

Plus de la moitié des victimes résidait habituellement dans le département de la noyade, le quart était des touristes français et 4 % des touristes étrangers (18 % non renseignées).

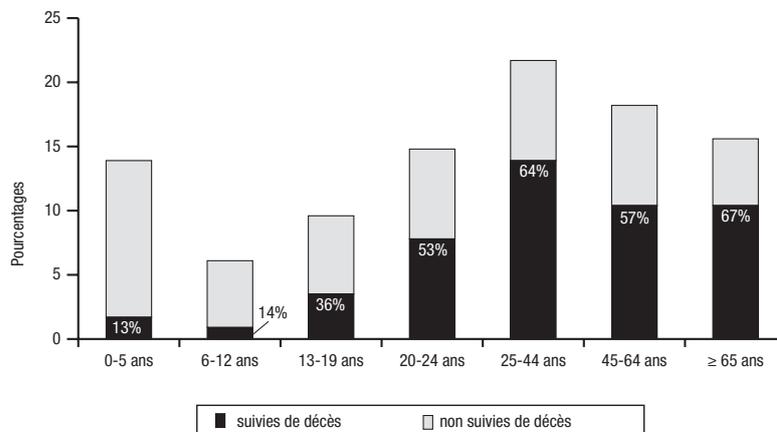
3.2.4.2 Devenir des victimes

Parmi ces 119 personnes, 58 sont décédées (49 %) et 3 (4 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation.

La répartition des noyades mortelles ou non en plan d'eau selon l'âge est représentée figure 10.

Parmi les 56 noyades de stade grande noyade ou anoxie (53 % du total), 44 (79 %) ont été suivies de décès.

Figure 10 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en plan d'eau selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.2.4.3 Principales activités pratiquées et circonstances de survenue de noyade accidentelle

Chez les moins de 25 ans, la baignade est l'activité la plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais, dans 22 % des cas, une autre activité était indiquée (bateau pneumatique, canoë, plongeon). Ne pas savoir nager (28 %), un manque de surveillance (21 %) et une chute (15 %) ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes.

Chez les plus de 25 ans, dans 36 % des cas, une autre activité que la baignade était pratiquée : pêche (14 %), bateau à voile (5 %), plongée en bouteille (5 %), pédalo

(4 %). Une pathologie (39 %), une chute (27 %) et la consommation d'alcool (20 %) ont été les circonstances les plus souvent notifiées. L'existence d'une pathologie est liée significativement au décès des victimes (61 % de décès *versus* 41 %, $p = 0,05$).

Les noyades se sont produites dans une zone de baignade non surveillée dans 40 % des cas (35 % non renseignées) et dans une zone de baignade interdite dans 18 % des cas (56 % non renseignées).

3.2.4.4 Conclusion

La moitié des noyades accidentelles en plan d'eau a été suivie de décès. De nombreuses noyades ont eu lieu alors que la baignade n'était pas surveillée ou en présence d'une pathologie. La baignade dans des lieux surveillés, où des postes de secours sont équipés pour permettre une prise en charge rapide et efficace en cas de noyade, est recommandée.

De plus, des panneaux de signalisation devraient inciter à la prudence, en indiquant les risques de baignade dans ces lieux naturels.

L'apprentissage des gestes de premiers secours et de la réanimation cardio-pulmonaire serait nécessaire au grand public de manière à intervenir avant l'arrivée des secours [33].

3.2.5 | Mer

L'enquête noyades 2004 a recensé 681 victimes de noyades accidentelles en mer, dont 620 (91 %) à moins

de 300 mètres de la plage et 61 (9 %) au-delà.

3.2.5.1 Caractéristiques démographiques des victimes

La moitié des victimes était âgée de plus de 45 ans. Il s'agissait d'hommes dans 70 % des cas.

La moitié des victimes en mer étaient des touristes français, 21 % des résidents du département et 12 % des touristes étrangers (20 % non renseignées).

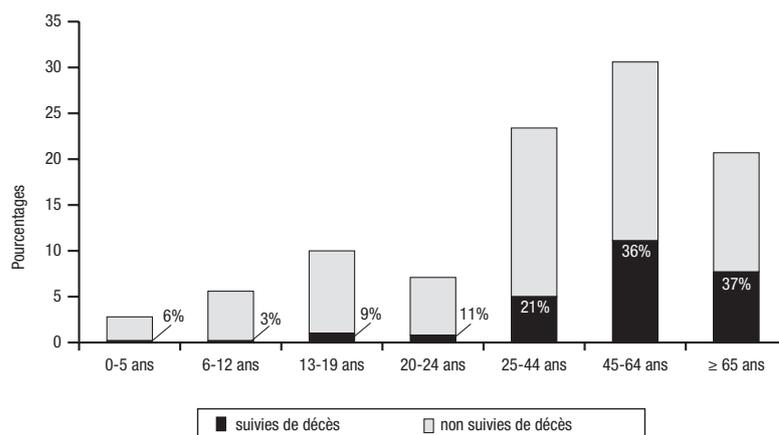
3.2.5.2 Devenir des victimes

Parmi ces 681 personnes, 174 sont décédées (27 %) et 6 (1 %) ont conservé des séquelles après hospitalisation.

La répartition des noyades mortelles ou non en mer selon l'âge est représentée figure 11.

Parmi les 230 noyades de stade grande noyade ou anoxie (37 % du total), 144 (63 %) ont été suivies de décès.

Figure 11 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en mer selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.2.5.3 Principales activités pratiquées et circonstances de survenue de noyade accidentelle

La baignade est l'activité le plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais, dans 17 % des cas, une autre activité était indiquée : bateau à moteur (5 %), plongée en bouteille (5 %), plongée en apnée (2 %), pêche (2 %).

Chez les personnes de moins de 45 ans, les courants (41 %) et un épuisement (21 %) ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes.

Chez les personnes de plus de 45 ans, une pathologie (49 %), un épuisement (24 %) et les courants (20 %) ont été les circonstances le plus souvent notifiées. L'existence d'une pathologie est liée significativement au décès des victimes (40 % de décès *versus* 26 %, $p = 0,003$).

Un tiers des noyades accidentelles en mer s'est produit dans une zone de baignade non surveillée (28 % non renseignées), ainsi que 35 % des décès (37 % non renseignées).

3.2.5.4 Conclusion

Un nombre important de noyades accidentelles a eu lieu en mer. Les personnes de plus de 45 ans ont été les plus concernées et le plus souvent victimes d'un problème de santé. Ainsi, les baigneurs d'âge mûr devraient être davantage attentifs à leur condition physique.

Près des deux tiers des victimes étaient des touristes ne connaissant pas le milieu marin et n'étant pas bien informés des risques liés à la baignade en mer. Il est donc

préférable que les touristes se baignent sur des plages possédant des postes de secours pouvant les informer.

La proportion importante de noyades accidentelles survenues en raison des courants, en particulier chez les plus jeunes, amène à recommander de se renseigner sur l'état de la mer et sur la présence de courants avant toute baignade.

3.2.6 | Autres lieux

En dehors des lieux précédemment étudiés, l'enquête noyades 2004 a recensé 49 victimes de noyades accidentelles dans d'autres lieux, dont 18 en baignoire, 7 dans un bassin, 6 dans une piscine gonflable, 3 dans

un port, 2 dans un puits, 2 dans une poubelle ou autres (récupérateur d'eau de pluie, réserve d'eau pour animaux, station d'épuration).

3.2.6.1 Caractéristiques démographiques des victimes

L'âge médian des victimes était de 2 ans : 70 % étaient âgées de moins de 6 ans. Elles étaient de sexe masculin dans 64 % des cas.

Les deux tiers des victimes résidaient habituellement dans le département de la noyade, 10 % étaient des touristes français et 2 % des touristes étrangers (22 % non renseignées).

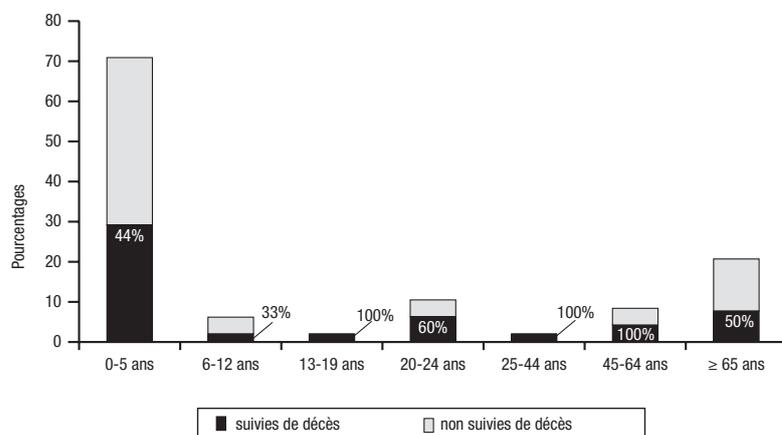
3.2.6.2 Devenir des victimes

Parmi ces 49 personnes, 22 sont décédées (45 %) et 1 (2 %) a conservé des séquelles après hospitalisation.

Parmi les 27 noyades de stade grande noyade ou anoxie (61 % du total), 17 (63 %) ont été suivies de décès.

La répartition des noyades mortelles ou non dans ces autres lieux selon l'âge est représentée figure 12.

Figure 12 - Répartition des noyades accidentelles et des décès dans d'autres lieux selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.2.6.3 Principales activités pratiquées et circonstances de survenue de noyade accidentelle

Chez les enfants de moins de 6 ans, un manque de surveillance (80 %), une chute (56 %) et ne pas savoir

nager (40 %) ont été les circonstances de survenue les plus fréquentes.

3.2.6.4 Conclusion

Les noyades dans ces autres lieux ont été particulièrement graves puisque près d'une noyade sur deux a été suivie de décès. Elles ont concerné principalement les enfants de moins de 6 ans qui explorent leur environnement et n'ont pas conscience des dangers liés à l'eau. Les plus jeunes

d'entre eux n'ont pas la capacité de se relever lorsqu'ils chutent dans l'eau, même dans de faibles profondeurs. Il est donc nécessaire de rappeler aux parents de ne jamais laisser seul sans surveillance leur jeune enfant [8,37].

3.2.7 | Conclusion

Les caractéristiques démographiques des victimes et les circonstances de noyade ont été différentes selon le lieu. En piscine privée et dans les autres lieux, ce sont les enfants en bas âge qui se sont noyés principalement en ayant échappé à la surveillance de leur parent. En piscine publique ou privée d'accès payant, les enfants et les adolescents ont été les premières victimes du fait qu'ils

ne savaient pas nager. En cours d'eau et plan d'eau, les adultes locaux ayant une activité solitaire ou suite à une consommation d'alcool ont chuté pour la plupart dans des zones de baignade interdite, particulièrement dangereuses. En mer, la majorité des victimes était des touristes d'âge mûr, victimes d'un problème de santé ou prenant des risques par méconnaissance du milieu marin.

3.3 | Noyades accidentelles en régions

La répartition des noyades accidentelles est différente selon les régions. Elle dépend surtout de la présence de la mer, des caractéristiques du littoral et de la densité de la population touristique, plus importante dans les régions maritimes pendant la saison estivale (source :

Direction du tourisme). On retrouve dans ces régions les caractéristiques des noyades survenant en mer et concernant essentiellement des touristes âgés de plus de 45 ans.

3.3.1 | Languedoc-Roussillon

La région Languedoc-Roussillon possède un littoral méditerranéen qui s'étend sur 200 kilomètres de plages de la Camargue à la Côte Vermeille en passant par la Côte Languedocienne. Cette région attire environ 8 millions de touristes français l'été par rapport à une population de 2,4 millions d'habitants.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 223 noyades accidentelles (dont 63 décès), parmi lesquelles 110 dans le département de l'Hérault (dont 33 décès), 53 dans le département de l'Aude (dont 15 décès), 48 dans les Pyrénées-Orientales (dont 10 décès), 10 dans le Gard (dont 4 décès) et 2 en Lozère (dont 1 décès) (annexe 4).

3.3.1.1 Répartition des victimes selon l'âge et le lieu

En Languedoc-Roussillon, 83 % des victimes se sont noyées en mer et 55 % étaient âgées de plus de 45 ans. Il s'agissait d'hommes dans 76 % des cas.

Parmi les victimes, 61 % étaient des touristes français, 15 % des résidents du département et 10 % des touristes étrangers (14 % non renseignées).

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Languedoc-Roussillon selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5m de l'annexe 5.

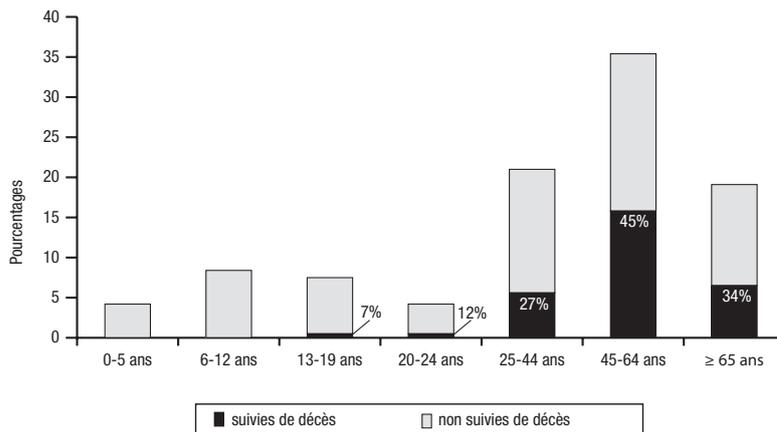
3.3.1.2 Devenir des victimes

Parmi les 223 victimes de la région Languedoc-Roussillon, 63 sont décédées (28 %) et 3 ont conservé des séquelles (1 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Languedoc-Roussillon selon l'âge est représentée figure 13.

Parmi les 83 noyades de stade grande noyade ou anoxie (41 % du total), 53 (64 %) ont été suivies de décès.

Figure 13 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en Languedoc-Roussillon selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.3.1.3 Principales activités et circonstances de survenue

Au total, 91 % des victimes pratiquaient la baignade lorsqu'elles ont été victimes de noyade.

Chez les moins de 45 ans, les circonstances de survenue notifiées le plus fréquemment ont été les courants (30 %), un épuisement (27 %) et une pathologie (17 %). L'existence d'une pathologie est liée significativement à la survenue de décès (33 % de décès versus 12 %, $p = 0,04$).

Chez les plus de 45 ans, les circonstances de survenue déclarées le plus fréquemment ont été une pathologie (45 %), en particulier les malaises (24 %) et les malaises cardiaques (20 %), un épuisement (27 %) et les courants (15 %).

Soixante pour cent des noyades et la moitié des décès en mer ont eu lieu dans une zone de baignade surveillée (20 % des noyades et 27 % des décès non renseignés).

3.3.1.4 Conclusion

La région Languedoc-Roussillon se caractérise par un nombre important de noyades en mer, particulièrement des touristes de plus de 45 ans, victimes d'un problème de santé. Les courants ont été en cause dans près d'un tiers des noyades accidentelles survenues chez les plus jeunes. Les intempéries, qui se sont manifestées par la tempête avec une mer houleuse les 17 et 18 août 2004,

ont été responsables de nombreux accidents dans la région qui auraient pu être évités si les interdictions de baignade avaient été respectées. De nombreux décès par noyade accidentelle sont survenus malgré la présence de secouristes sur les plages, soulevant le problème du manque de respect des consignes de sécurité.

3.3.2 | Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) possède plus de 400 kilomètres de côtes bordant la Méditerranée. Cette

région accueille environ 9 millions de touristes français l'été par rapport à une population de 4,6 millions d'habitants.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 177 noyades accidentelles (dont 60 décès), parmi lesquelles 63 dans le département du Var (dont 25 décès), 49 dans les Alpes-Maritimes (dont 13 décès), 43 dans les

Bouches-du-Rhône (dont 14 décès), 9 dans les Hautes-Alpes (dont 2 décès), 7 dans le Vaucluse (dont 4 décès) et 6 dans les Alpes-de-Haute-Provence (dont 2 décès) (annexe 4).

3.3.2.1 Répartition des victimes selon l'âge et le lieu

En Paca, les deux tiers des victimes se sont noyées en mer et 21 % en piscine privée. Près de la moitié était âgée de plus de 45 ans. Il s'agissait d'hommes dans 60 % des cas.

Parmi les victimes, 42 % résidaient dans le département de la noyade, 31 % étaient des touristes français et 9 % des touristes étrangers (19 % non renseignées).

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Paca selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5v de l'annexe 5.

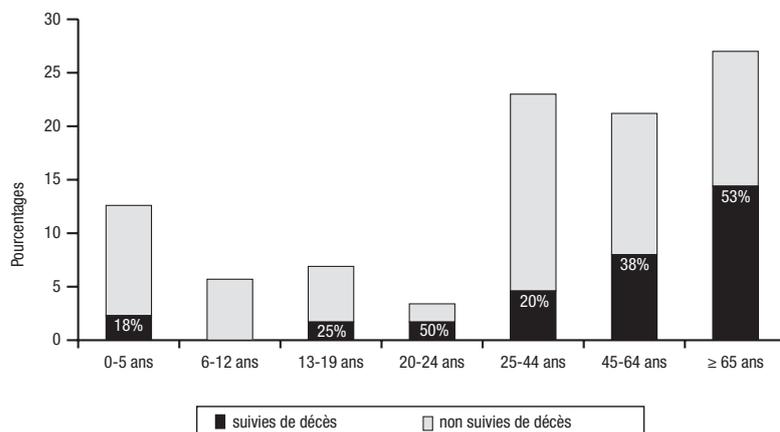
3.3.2.2 Devenir des victimes

Parmi les 177 victimes de la région Paca, 60 sont décédées (34 %) et 3 ont conservé des séquelles (3 %).

Parmi les 78 noyades de stade grande noyade ou anoxie (44 % du total), 54 (69 %) ont été suivies de décès.

La répartition des noyades mortelles ou non en Paca selon l'âge est représentée figure 14.

Figure 14 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en PACA selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.3.2.3 Principales activités et circonstances de survenue

La principale activité pratiquée lors de la noyade était la baignade (82 %), la plongée en bouteille (11 %) et le bateau (9 %).

Chez les plus de 45 ans, les circonstances de survenue mentionnées le plus fréquemment ont été une pathologie (68 %), en particulier les malaises (52 %), les malaises cardiaques (16 %) et un épuisement (12 %).

Chez les moins de 45 ans, comme circonstance notifiée le plus fréquemment, on a retrouvé une pathologie (35 %), ne pas savoir nager (24 %), un manque de surveillance (16 %) et une chute (14 %).

Parmi les noyades accidentelles en mer, 43 % ont eu lieu dans une zone de baignade surveillée (23 % non renseignées), et 39 % des décès sont survenus dans une zone de baignade non surveillée (31 % non renseignés).

3.3.2.4 Conclusion

La région Paca, qui concentre de nombreuses piscines privées, se caractérise par une proportion importante de noyades accidentelles en piscine chez les moins de 6 ans et par un nombre conséquent de personnes victimes de noyade en mer en raison d'un problème de santé.

Dans cette région aux côtes rocheuses et aux nombreuses criques, une proportion importante de décès en mer est survenue dans une zone de baignade non surveillée ; cela incite à mettre en garde les personnes contre les risques de la baignade dans les lieux isolés.

3.3.3 | Aquitaine

Le littoral aquitain s'étend sur près de 240 kilomètres, de l'embouchure de la Gironde au nord, à celle de l'Adour au sud. La région Aquitaine accueille environ 7 millions de touristes français pendant l'été par rapport à une population de 2,9 millions d'habitants.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 169 noyades accidentelles (dont 30 décès), parmi lesquelles 71 dans le département de la Gironde (dont 11 décès), 54 dans les Landes (dont 9 décès), 36 dans les Pyrénées-Atlantiques (dont 8 décès), 5 en Dordogne (dont 2 décès) et 3 dans le Lot-et-Garonne (annexe 4).

3.3.3.1 Répartition selon l'âge et le lieu

En Aquitaine, 85 % des victimes se sont noyées en mer, 37 % étaient âgées de 13-24 ans et 70 % étaient de sexe masculin.

Parmi les victimes, 36 % étaient des touristes français, 25 % des résidents du département et 21 % des touristes étrangers (19 % non renseignées).

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Aquitaine selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5b de l'annexe 5.

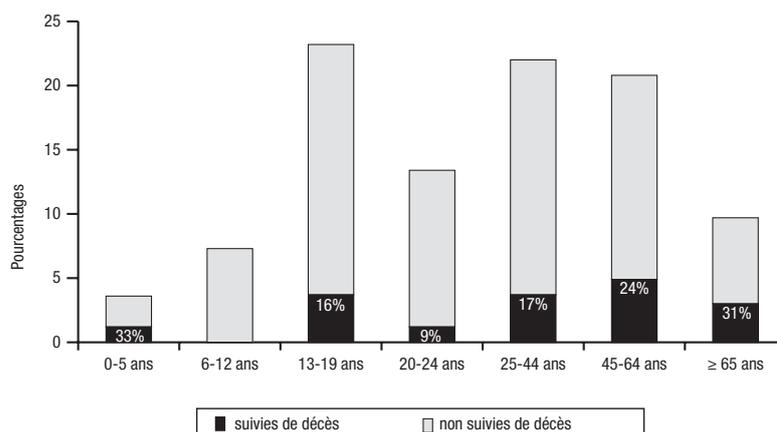
3.3.3.2 Devenir des victimes

Parmi les 169 victimes de la région Aquitaine, 30 sont décédées (18 %) et 1 a conservé des séquelles (1 %).

Parmi les 45 noyades de stade grande noyade ou anoxie (27 % du total), 25 (56 %) ont été suivies de décès.

La répartition des noyades mortelles ou non en Aquitaine selon l'âge est représentée figure 15.

Figure 15 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en Aquitaine selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.3.3.3 Principales activités et circonstances de survenue

La principale activité pratiquée lors de la noyade était la baignade.

Les deux tiers des noyades accidentelles sont survenues en raison des courants.

Plus de la moitié des noyades accidentelles (18 % non renseignées) et les deux tiers des décès en mer (23 % non renseignés) ont eu lieu dans une zone de baignade non surveillée.

3.3.3.4 Conclusion

La région Aquitaine a recensé un nombre important de noyades accidentelles en mer parmi lesquelles une forte proportion de jeunes. Ces noyades sont survenues pour la plupart en raison des courants.

Une forte proportion de touristes étrangers a été victime de noyades dans cette région. Cela est probablement lié

au fait qu'ils ne connaissent pas bien les risques de la baignade sur cette côte.

Une meilleure information des risques de la baignade sur le littoral aquitain liés à la présence de courants devrait être diffusée à l'attention des touristes, notamment étrangers.

3.3.4 | Bretagne

Le littoral breton s'étend sur une longueur de 2 650 kilomètres de côtes pour seulement quatre départements. Cette région accueille chaque été environ 9 millions de touristes français par rapport à une population de 2,9 millions d'habitants.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 74 noyades accidentelles (dont 26 décès), parmi lesquelles 36 dans le département du Morbihan (dont 8 décès), 19 dans le Finistère (dont 7 décès), 10 dans l'Ille-et-Vilaine (dont 6 décès) et 9 dans les Côtes-d'Armor (dont 5 décès) (annexe 4).

3.3.4.1 Répartition selon l'âge et le lieu

En Bretagne, 69 % des victimes se sont noyées en mer, 56 % étaient âgées de plus de 45 ans et les deux tiers étaient des hommes.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Bretagne selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5e de l'annexe 5.

Parmi les victimes, 58 % résidaient habituellement dans le département de la noyade, 28 % étaient des touristes français et 4 % des touristes étrangers (10 % non renseignés).

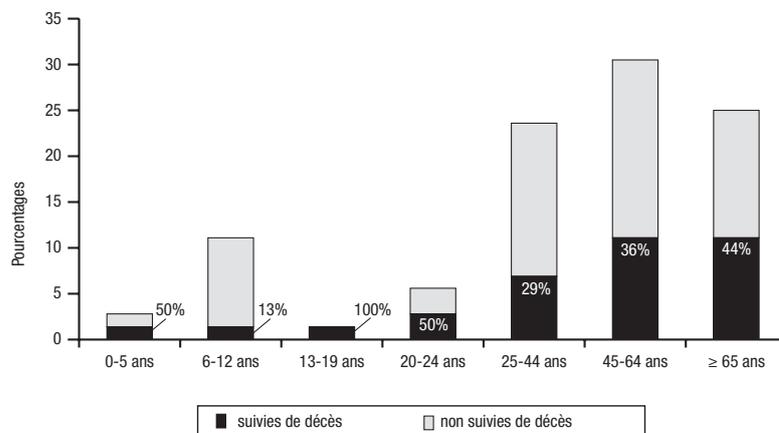
3.3.4.2 Devenir des victimes

Parmi les 74 victimes de la région Bretagne, 26 sont décédées (35 %) et aucune n'a conservé de séquelles.

La répartition des noyades mortelles ou non en Bretagne selon l'âge est représentée figure 16.

Parmi les 24 noyades de stade grande noyade ou anoxie (32 % du total), 17 (71 %) ont été suivies de décès.

Figure 16 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en Bretagne selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.3.4.3 Principales activités et circonstances de survenue

La première activité pratiquée lors de la noyade était la baignade (58 %), puis le bateau (14 %), la pêche (9 %) et le canoë-kayak (5 %).

Chez les moins de 25 ans, 43 % des noyades accidentelles ont eu lieu alors que les personnes ne savaient pas nager.

Chez les plus de 25 ans, une pathologie (47 %), particulièrement les malaises (45 %), et une chute (24 %) ont été mentionnées le plus fréquemment.

Plus de la moitié des noyades accidentelles en mer ont eu lieu sur une plage non surveillée (35 % non renseignées).

3.3.4.4 Conclusion

La région Bretagne a enregistré un nombre important de noyades accidentelles en mer, parmi lesquelles une forte proportion de personnes d'âge mûr et de résidents du département de la noyade. Ces noyades ont fréquemment eu lieu lors d'une activité nautique, par chute de l'embarcation.

Elles sont aussi souvent survenues en raison d'une pathologie et sur une plage non surveillée. L'étendue des côtes bretonnes rendant leur surveillance par des professionnels difficile, les personnes pratiquant une activité nautique doivent se prémunir de la noyade en portant un gilet de sauvetage.

3.3.5 | Corse

La Corse est une île comportant plus de 1 000 kilomètres de côtes dont la particularité est une forte proportion de côtes rocheuses. Cette région accueille chaque été plus d'un million de touristes français par rapport à une population de 260 000 habitants.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 70 noyades accidentelles (dont 22 décès), parmi lesquelles 52 noyades en Corse-du-Sud (dont 19 décès) et 18 noyades en Haute-Corse (dont 3 décès) (annexe 4).

3.3.5.1 Répartition selon l'âge et le lieu

En Corse, 93 % des victimes se sont noyées en mer, les trois quarts avaient de 25 à 64 ans. Les trois quarts des victimes étaient des hommes.

décrites dans le tableau 5i de l'annexe 5.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Corse selon l'âge et le lieu de survenue sont

Parmi les victimes, 57 % étaient des touristes français et 13 % des touristes étrangers (30 % non renseignées).

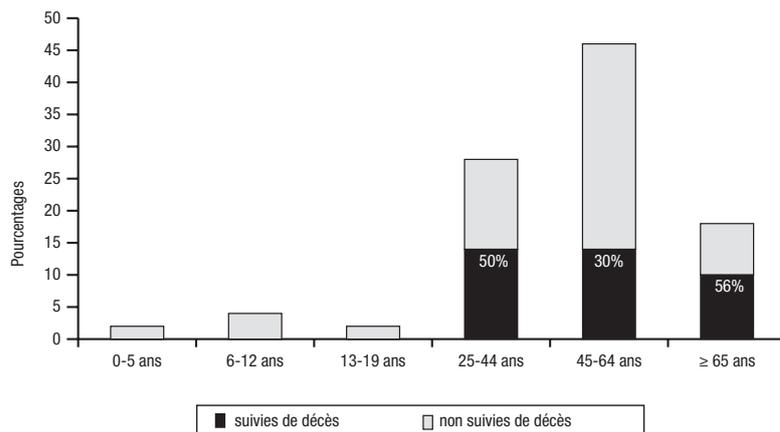
3.3.5.2 Devenir des victimes

Parmi les 70 victimes de la région Corse, 22 sont décédées (31 %) et 1 a conservé des séquelles (1,4 %).

Parmi les 28 noyades de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 15 (54 %) ont été suivies de décès.

La répartition des noyades mortelles ou non en Corse selon l'âge est représentée figure 17.

Figure 17 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en Corse selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.3.5.3 Principales activités et circonstances de survenue

La première activité pratiquée lors de la noyade est la baignade (76 %), suivie de la plongée en bouteille (14 %) et de la plongée en apnée (9 %).

Près d'un tiers des noyades accidentelles en mer ont eu lieu dans une zone de baignade non surveillée (52 % de non-réponses).

Une pathologie (40 %), en particulier les malaises (28 %), un épuisement (22 %) et les courants (17 %) ont été notifiés le plus fréquemment.

3.3.5.4 Conclusion

En Corse, la majorité des noyades accidentelles sont survenues en mer et ont concerné des adultes. Il s'agissait le plus souvent de touristes ne connaissant pas les risques de la baignade dans cette région. Près d'un tiers des noyades accidentelles en mer ont eu lieu dans une zone de baignade non surveillée ; il convient donc de recommander

aux touristes la baignade sur des plages possédant des postes de secours et d'éviter les criques isolées. Ces noyades ont aussi fréquemment eu lieu lors d'activités à risque telles que la plongée en apnée ou la plongée en bouteille.

3.3.6 | Pays-de-la-Loire

La région Pays-de-la-Loire possède un littoral d'une longueur de 450 kilomètres qui s'étend sur deux départements que sont la Vendée et la Loire-Atlantique.

Cette région accueille environ 8 millions de touristes français chaque été par rapport à une population de 3,3 millions d'habitants.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 65 noyades accidentelles (dont 21 décès), parmi lesquelles 37 dans le département de la Vendée (dont 9 décès), 19 dans la Loire-Atlantique (dont 7 décès), 5 en Maine-et-Loire (dont 3 décès), 3 dans la Sarthe (dont 1 décès) et 1 en Mayenne (dont 1 décès) (annexe 4).

3.3.6.1 Répartition selon l'âge et le lieu

Dans la région Pays-de-la-Loire, les deux tiers des victimes se sont noyés en mer et 15 % en piscine privée. La moitié avait plus de 45 ans (52 %) et 13 % moins de 6 ans. Il s'agissait d'hommes dans 71 % des cas.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Pays-de-la-Loire selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5s de l'annexe 5.

Plus d'un tiers des victimes était des touristes français, 28 % des résidents du département et 11 % des touristes étrangers (26 % non renseignés).

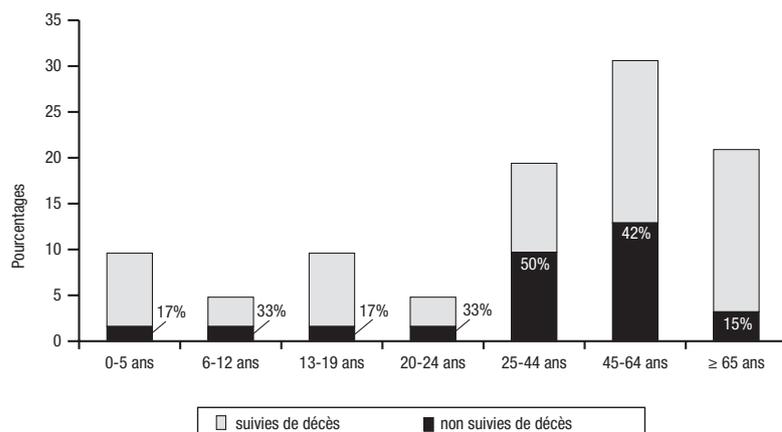
3.3.6.2 Devenir des victimes

Parmi les 65 victimes de la région Pays-de-la-Loire, 21 sont décédées (32 %) et 2 ont conservé des séquelles (3 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Pays-de-la-Loire selon l'âge est représentée figure 18.

Parmi les 26 noyades de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 17 (65 %) ont été suivies de décès.

Figure 18 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en Pays-de-la-Loire selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.3.6.3 Principales activités et circonstances de survenue

La baignade est l'activité le plus souvent à l'origine de la noyade accidentelle, mais, dans 17 % des cas, une autre activité était indiquée : bateau à moteur (6 %), pêche (6 %).

Une pathologie (24 %), les courants (24 %) et un épuisement (20 %) ont été mentionnés le plus souvent.

Plus de la moitié (60 %) des noyades accidentelles en mer est survenue sur une plage surveillée (14 % non renseignées).

3.3.6.4 Conclusion

En Pays-de-la-Loire, les deux tiers des victimes se sont noyés en mer et il s'agissait surtout d'adultes. Dans cette région, les noyades semblent liées à des facteurs individuels, problèmes de santé, condition physique, ou à des facteurs du milieu, tels que les courants.

De nombreux touristes ont été victimes de noyade dans cette région, probablement par méconnaissance du milieu marin et de ses dangers.

3.3.7 | Poitou-Charentes

Le littoral charentais s'étend sur 450 kilomètres de côtes. La région Poitou-Charentes comprend quatre îles, dont les deux plus grandes sont l'île d'Oléron et l'île de Ré. La région accueille environ 5 millions de touristes français en été par rapport à une population de 1,7 million d'habitants.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 55 noyades accidentelles (dont 14 décès), parmi lesquelles 47 dans le département de la Charente-Maritime (dont 10 décès), 3 dans la Vienne (dont 2 décès), 3 dans les Deux-Sèvres (dont 1 décès) et 2 dans la Charente (dont 1 décès) (annexe 4).

3.3.7.1 Répartition selon l'âge et le lieu

Dans la région Poitou-Charentes, 62 % des victimes se sont noyées en mer, 47 % avaient plus de 45 ans et 17 % moins de 6 ans. Les deux tiers étaient des hommes.

Parmi les victimes, 38 % étaient des touristes français et 33 % des résidents du département (29 % non renseignés).

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Poitou-Charentes selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5u de l'annexe 5.

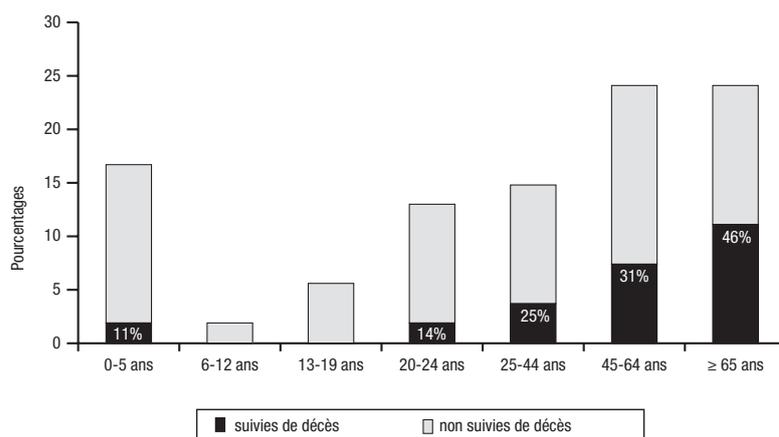
3.3.7.2 Devenir des victimes

Parmi les 55 victimes de la région Poitou-Charentes, 14 sont décédées (26 %) et 1 a conservé des séquelles (2 %).

La répartition des noyades mortelles ou non en Poitou-Charentes selon l'âge est représentée figure 19.

Parmi les 17 noyades de stade grande noyade ou anoxie (34 % du total), 10 (59 %) ont été suivies de décès.

Figure 19 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en Poitou-Charentes selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.2.7.3 Principales activités et circonstances de survenue

La première activité pratiquée lors de la noyade est la baignade (79 %), puis le bateau (10 %).

Une chute (33 %) et une pathologie (31 %) ont été notifiées le plus fréquemment.

3.2.7.4 Conclusion

En Poitou-Charentes, les enfants en bas âge et les personnes d'âge mûr ont été les principales victimes de noyade. Dans cette région, la prévention devrait cibler les personnes de plus de 45 ans, afin qu'elles tiennent davantage compte de leur condition physique et de leur

état de santé, ainsi que les jeunes enfants, qui doivent faire l'objet d'une surveillance rapprochée. Un certain nombre de noyades se sont produites lors d'activités nautiques ; il convient de rappeler la nécessité de porter un gilet de sauvetage lors de ces activités.

3.3.8 | Île-de-France

La région Île-de-France constitue la première région française avec près de 11 millions d'habitants. Au cours de l'été, elle accueille aussi environ 5 millions de touristes français.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, la région a recensé 53 noyades accidentelles (dont 18 décès), parmi lesquelles

12 en Seine-et-Marne (dont 7 décès), 12 à Paris (dont 2 décès), 6 dans les Hauts-de-Seine (dont 2 décès), 6 dans la Seine-Saint-Denis (dont 1 décès), 5 dans l'Essonne (dont 2 décès), 5 dans le Val-de-Marne et 4 dans le Val-d'Oise (dont 2 décès) (annexe 4).

3.3.8.1 Répartition selon l'âge et le lieu

Dans la région Île-de-France, le tiers des noyades accidentelles est survenu en piscine et 23 % dans d'autres lieux (baignoire, etc.). Quarante pour cent des victimes avaient moins de 6 ans. Près des trois quarts étaient de sexe masculin.

Les répartitions des noyades accidentelles et des décès en Île-de-France selon l'âge et le lieu de survenue sont décrites dans le tableau 5I de l'annexe 5.

Plus de la moitié des victimes étaient des résidents habituels du département de la noyade et 26 % étaient des touristes français (23 % non renseignées).

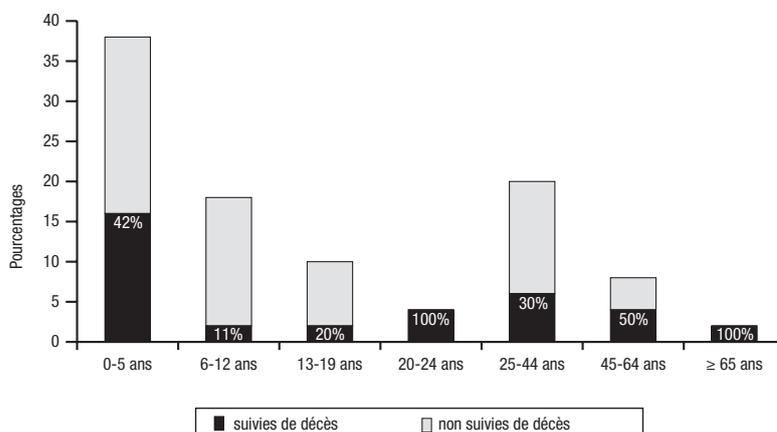
3.3.8.2 Devenir des victimes

Parmi les 53 victimes de la région Île-de-France, 18 sont décédées (34 %) et 1 a conservé des séquelles (2 %).

Parmi les 21 noyades de stade grande noyade ou anoxie (40 % du total), 15 (71 %) ont été suivies de décès.

La répartition des noyades mortelles ou non en Île-de-France selon l'âge est représentée figure 20.

Figure 20 - Répartition des noyades accidentelles et des décès en Île-de-France selon l'âge, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



3.3.8.3 Principales circonstances de survenue

Une chute (29 %), le manque de surveillance (29 %) et ne pas savoir nager (21 %) ont été mentionnés le plus fréquemment.

3.3.8.4 Conclusion

En Île-de-France, une forte proportion d'enfants en bas âge s'est noyée dans d'autres lieux (baignoire, poubelle, récupérateur d'eau de pluie, etc.), en plan d'eau et en piscine. Les jeunes enfants étant attirés par l'eau et n'ayant

pas conscience du danger, leur surveillance rapprochée doit être particulièrement recommandée en présence d'un point d'eau.

3.3.9 | Autres régions

La répartition des noyades accidentelles selon l'âge et le lieu de survenue dans les autres régions est décrite en annexe 5.

3.3.10 | Conclusion

Chaque région présente des spécificités en termes de population concernée et de circonstances de noyades, mais on peut dégager différents facteurs à l'origine de ces noyades :

- facteurs individuels : problèmes de santé, condition physique des personnes de plus de 45 ans ;
- facteurs environnementaux : présence de courants en Aquitaine et en Pays-de-la-Loire, conditions météorologiques comme la tempête en Languedoc-Roussillon ;
- facteurs comportementaux : risques liés à la pratique du bateau, de la plongée apnée ou bouteille notamment en Poitou-Charentes, en Corse et en Bretagne.

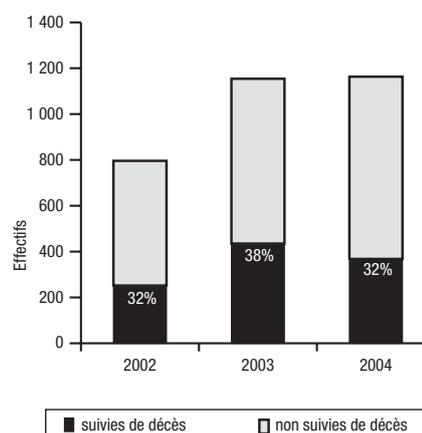
3.4 | Évolution des noyades accidentelles entre 2002 et 2004

L'enquête noyades 2002 avait recensé toutes les noyades ayant nécessité l'intervention des secours organisés, quel que soit le devenir. Pour l'analyse de l'évolution des noyades accidentelles entre 2002 et 2004, seules les noyades accidentelles suivies d'une hospitalisation ou d'un décès ont été retenues.

En 2002, on avait enregistré 796 noyades accidentelles dont 252 décès. En 2003, on a observé une augmentation de 45 % du nombre de noyades accidentelles et de 73 % du nombre de décès.

Entre 2003 et 2004, le nombre de noyades accidentelles est resté sensiblement le même ; il est passé de 1 154 à 1 163, soit une augmentation de +0,8 %. Mais le nombre de décès a globalement diminué de 15,4 % ; il a varié de 435 à 368 décès (figure 21).

Figure 21 - Noyades accidentelles et décès, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003, 2004



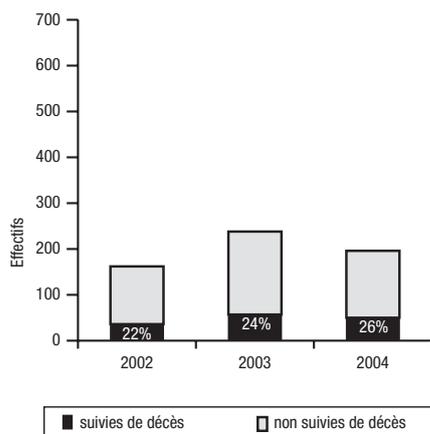
L'augmentation observée en 2003 a été attribuée aux conditions météorologiques particulières de l'été 2003, comme la canicule dans certaines régions et le très beau temps dans d'autres, qui ont entraîné une augmentation du nombre de baignades par rapport à l'été précédent et ainsi provoqué une augmentation du nombre de noyades. Mais une meilleure exhaustivité de l'enquête peut expliquer aussi pour une part cette augmentation.

En effet, la stabilité du nombre de noyades accidentelles en 2004 par rapport à 2003 conforte l'idée d'une amélioration croissante, d'une année sur l'autre, de la participation des différents intervenants sur le terrain. Le nombre de décès est en baisse en 2004, mais reste encore élevé malgré la campagne nationale de prévention des noyades en piscine privée, cours d'eau, plan d'eau et mer, menée en 2004 [22].

3.4.1 | Évolution selon le lieu de noyade

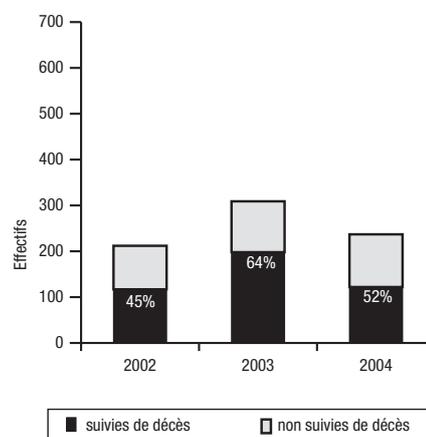
En piscine, une augmentation moyenne du nombre de noyades accidentelles (+47 %) et du nombre de décès (+58 %) a été observée entre 2002 et 2003. Une diminution est relevée entre 2003 et 2004 pour les noyades (-19 %) et pour les décès (-12 %) (figure 22).

Figure 22 - Noyades accidentelles et décès en piscine, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003, 2004



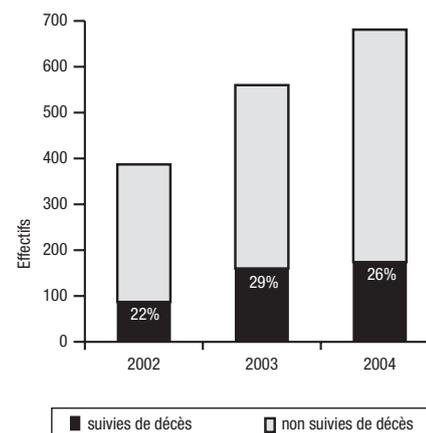
En cours d'eau et plan d'eau, une augmentation moyenne du nombre de noyades accidentelles (+46 %) et une augmentation importante du nombre de décès (+69 %) ont été observées entre 2002 et 2003. Une diminution moyenne est relevée entre 2003 et 2004 pour les noyades (-23 %) et pour les décès (-38 %) (figure 23).

Figure 23 - Noyades accidentelles et décès en cours d'eau et plan d'eau, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003, 2004



En mer, une augmentation moyenne du nombre de noyades accidentelles (+45 %) et une augmentation importante du nombre de décès (+84 %) ont été observées entre 2002 et 2003. Une augmentation moyenne des noyades (+22 %) et faible des décès (+9 %) est relevée entre 2003 et 2004 (figure 24).

Figure 24 - Noyades accidentelles et décès en mer, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003, 2004



Entre 2002 et 2003, une augmentation moyenne du nombre de noyades est observée quel que soit le lieu. L'augmentation du nombre de décès a été plus forte en mer qu'en cours d'eau et plan d'eau et qu'en piscine.

Entre 2003 et 2004, la diminution du nombre de noyades est relevée en piscine, en cours d'eau et en plan d'eau, et une augmentation moyenne est observée en mer.

Quant aux nombres de décès, ils ont diminué modérément en piscine, moyennement en cours d'eau et plan d'eau et ont augmenté faiblement en mer.

On observe donc, en 2004, un retour à la normale des noyades en piscine et des noyades en cours d'eau et plan d'eau et une augmentation des noyades en mer.

3.4.2 | Évolution selon les régions

Le nombre de noyades accidentelles et de décès a augmenté fortement dans certaines régions entre 2002 et 2003 et diminué moyennement entre 2003 et 2004. Il s'agissait des régions Alsace, Basse-Normandie, Bourgogne, Île-

de-France, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Les conditions météorologiques de l'été 2003, de très beau temps, voire de canicule, ont probablement joué un rôle dans ces évolutions (tableaux 7 et 8).

Tableau 7 - Noyades accidentelles selon les régions, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003, 2004

	2002	2003	2004	Variation 2002-2003 %	Variation 2003-2004 %
Alsace	8	20	11	+150 %	-45 %
Aquitaine	97	124	169	+28 %	+36 %
Auvergne	9	8	9	-11 %	+13 %
Basse-Normandie	5	41	13	+720 %	-68 %
Bourgogne	17	27	12	+59 %	-56 %
Bretagne	16	83	74	+419 %	-11 %
Centre	18	20	38	+11 %	+90 %
Champagne-Ardenne	12	11	19	-8 %	+73 %
Corse	32	21	70	-34 %	+233 %
Franche-Comté	7	8	12	+14 %	+50 %
Haute-Normandie	11	10	8	-9 %	-20 %
Île-de-France	45	69	53	+53 %	-23 %
Languedoc-Roussillon	79	197	223	+149 %	+12 %
Limousin	4	3	10	-25 %	+233 %
Lorraine	10	14	16	+40 %	+14 %
Midi-Pyrénées	14	26	26	+86 %	-
Nord-Pas-de-Calais	36	18	24	-50 %	+33 %
Outre-mer	24	18	24	+25 %	+33 %
Pays-de-la-Loire	55	90	65	+64 %	-28 %
Picardie	11	11	9	-	-18 %
Poitou-Charentes	44	77	55	+75 %	-29 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	188	162	177	-14 %	+9 %
Rhône-Alpes	53	96	44	+81 %	-54 %

Tableau 8 - Décès par noyade accidentelle selon les régions, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003, 2004

	2002	2003	2004	Variation 2002-2003 N (%)	Variation 2003-2004 N (%)
Alsace	3	8	4	+167 %	-50 %
Aquitaine	20	40	30	+100 %	-25 %
Auvergne	4	7	1	+75 %	-86 %
Basse-Normandie	1	16	2	+1 500 %	-88 %
Bourgogne	10	22	7	+120 %	-68 %
Bretagne	10	30	26	-200 %	-13 %
Centre	7	9	16	+29 %	+78 %
Champagne-Ardenne	5	6	11	+20 %	+83 %
Corse	13	6	22	-54 %	+267 %
Franche-Comté	0	5	9	+5	+80 %
Haute-Normandie	3	5	2	+67 %	-60 %
Île-de-France	17	16	18	-6 %	+13 %
Languedoc-Roussillon	21	49	63	+133 %	+29 %
Limousin	2	2	6	-	+200 %
Lorraine	7	11	9	+57 %	-18 %
Midi-Pyrénées	7	11	9	+57 %	-18 %
Nord-Pas-de-Calais	5	10	12	+100 %	+20 %
Outre-mer	19	13	8	-32 %	-38 %
Pays-de-la-Loire	10	30	21	+200 %	-30 %
Picardie	7	6	6	-14 %	-
Poitou-Charentes	13	26	14	+100 %	-46 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	44	66	60	+50 %	-9 %
Rhône-Alpes	24	41	11	+71 %	-73 %

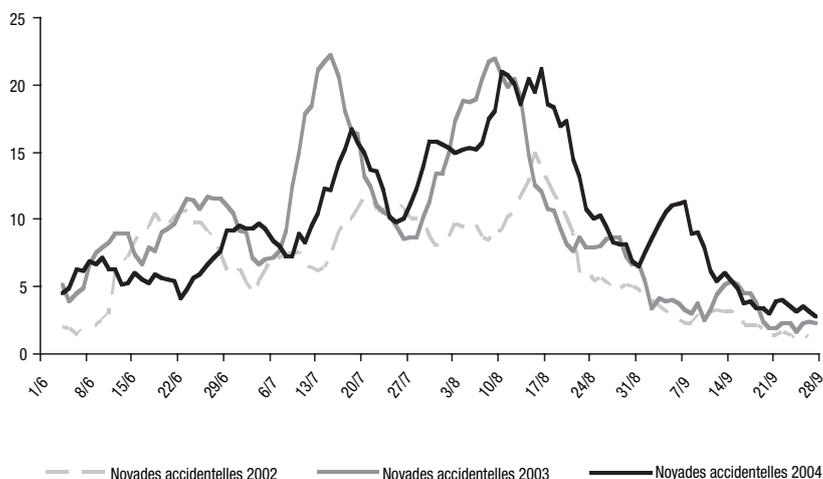
3.4.3 | Évolution selon la période

Les répartitions quotidiennes des noyades accidentelles en 2002, 2003 et 2004 sont représentées figure 25.

Du 1^{er} juin au 10 août, la courbe de répartition quotidienne des noyades accidentelles en 2004 se situe globalement en dessous de celle de 2003, avec un pic observé vers le 20 juillet 2004. À partir du 10 août, la tendance s'inverse et la courbe des noyades accidentelles 2004 se trouve au-dessus de celle de 2003, avec notamment deux pics

entre le 10 et le 24 août et lors de la première quinzaine de septembre. Les tendances observées en 2003 sont probablement liées aux conditions météorologiques exceptionnelles de l'été 2003 : canicule dans certaines régions, très beau temps dans d'autres. Le pic de noyades accidentelles relevé entre le 10 et le 24 août 2004 semble avoir été occasionné en raison des intempéries de cette quinzaine : tempête et forts courants en Méditerranée.

Figure 25 - Répartitions quotidiennes des noyades accidentelles, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003 et 2004 (en moyenne mobile 7 jours)

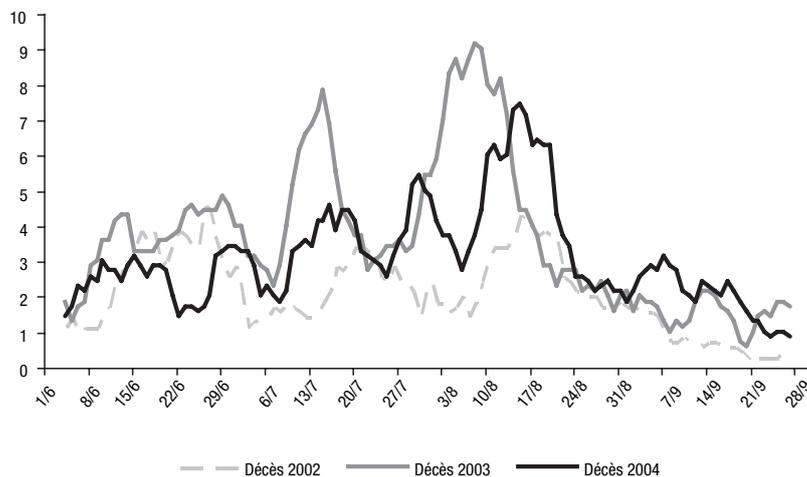


Les répartitions quotidiennes des décès par noyade accidentelle en 2002, 2003 et 2004 sont représentées figure 26.

Du 1^{er} juin au 15 août, la courbe de répartition quotidienne des décès par noyade accidentelle en 2004 se situe

au-dessous de celle de 2003. Après le 15 août, cette tendance s'inverse et la courbe des décès par noyade accidentelle 2004 se trouve globalement au-dessus de celle de 2003, avec un pic observé du 10 au 24 août, probablement en rapport avec les intempéries, tempête et forts courants, ayant eu lieu en Méditerranée.

Figure 26 - Répartitions quotidiennes des décès par noyade accidentelle, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002, 2003 et 2004 (en moyenne mobile 7 jours)



3.4.4 | Analyse des facteurs d'évolution

Différents arguments peuvent être avancés pour expliquer l'évolution du nombre de noyades accidentelles d'une année sur l'autre : les variations de conditions météorologiques,

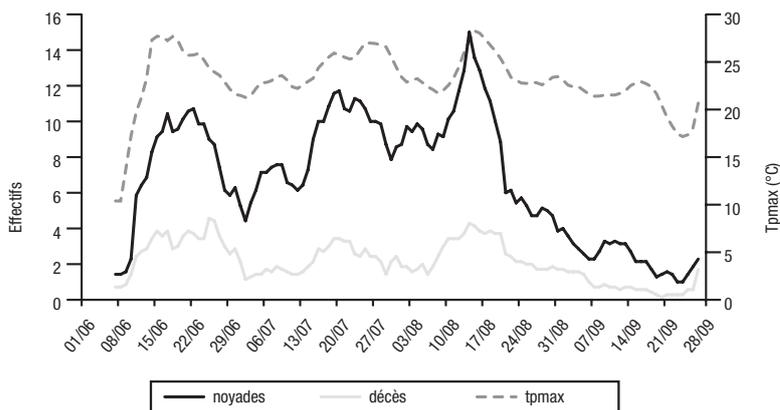
l'évolution du nombre de touristes pratiquant une activité liée à l'eau, l'augmentation du nombre de piscines privées.

3.4.4.1 Conditions météorologiques : température maximale

En 2002, la courbe de répartition quotidienne du nombre de noyades accidentelles a tendance à suivre la courbe de température maximale (figure 27). Le nombre quotidien de

noyades accidentelles a augmenté lorsque la température maximale s'est élevée ($r = 0,63$, $p < 0,001$).

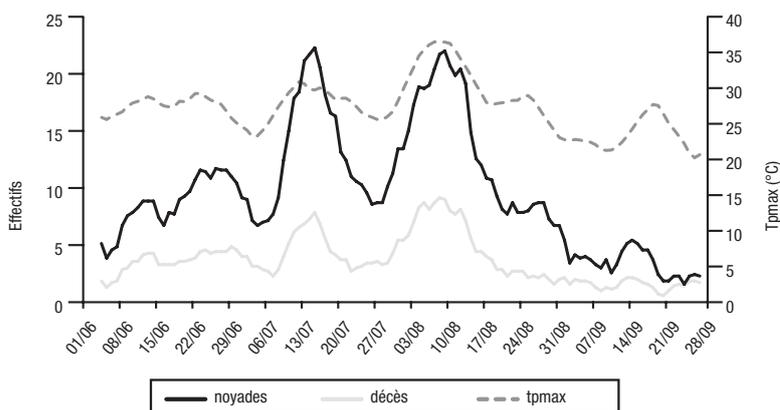
Figure 27 - Répartition quotidienne des noyades accidentelles, des décès et de la température maximale, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2002 (en moyenne mobile 7 jours) (Source : Météo France)



En 2003, la courbe de répartition quotidienne du nombre de noyades accidentelles a tendance à suivre la courbe de température maximale (figure 28). Le nombre quotidien de

noyades accidentelles a augmenté lorsque la température maximale s'est élevée ($r = 0,66$, $p < 0,001$).

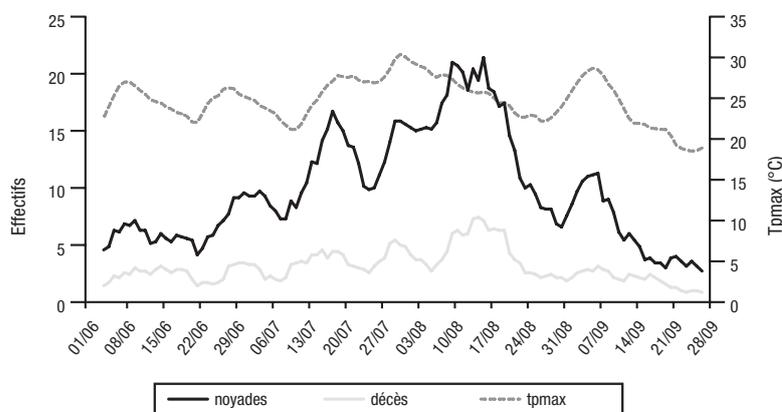
Figure 28 - Répartition quotidienne des noyades accidentelles, des décès et de la température maximale, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2003 (en moyenne mobile 7 jours) (Source : Météo France)



En 2004, au mois de juillet et de septembre, la courbe de répartition quotidienne du nombre de noyades accidentelles a tendance à suivre la courbe de température maximale (figure 29). Le nombre quotidien de noyades accidentelles a augmenté lorsque la température maximale s'est élevée

($r = 0,45$, $p < 0,001$). Mais, au mois d'août, on a observé une augmentation des noyades accidentelles alors que la température maximale a diminué. Cela est probablement en lien avec les intempéries, tempête et forts courants, ayant eu lieu en Méditerranée.

Figure 29 - Répartition quotidienne des noyades accidentelles, des décès et de la température maximale, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (en moyenne mobile 7 jours) (Source : Météo France)



Pour ces trois années, davantage en 2002 et 2003 qu’en 2004, on a observé que l’élévation de la température maximale a été associée à une augmentation du nombre de noyades accidentelles. L’augmentation de la température maximale favorise probablement une augmentation du nombre de baigneurs exposés au risque de noyade et entraîne ainsi une augmentation du nombre de noyades.

3.4.4.2 Nombre de piscines privées

Le nombre de décès d’enfants de moins de 6 ans en piscine privée a tendance à diminuer alors que le nombre de piscines privées a fortement augmenté depuis l’année 2000 (+49 %) (tableau 9).

Tableau 9 - Décès par noyade accidentelle d’enfants de moins de 6 ans en piscine privée, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2000-2004 et nombre de piscines privées

Années	Décès d’enfants de moins de 6 ans en piscine privée	Nombre de piscines privées*
2000	32	708 000
2001	23	773 000
2002	14	854 000
2003	25	928 000
2004	17	1 056 000

*source : Fédération des professionnels de la piscine

3.4.5 | Conclusion

Alors que le nombre de noyades accidentelles et le nombre de décès avaient fortement augmenté entre 2002 et 2003 à cause des conditions météorologiques particulières de l’été 2003, le nombre de noyades accidentelles est resté sensiblement le même en 2004 par rapport à 2003, probablement en raison d’une meilleure exhaustivité de l’enquête. Le nombre de décès a diminué, mais reste élevé malgré la campagne nationale de prévention des noyades menée en 2004.

Les conditions météorologiques, canicule et très beau temps en 2003, intempéries en 2004, ont expliqué en partie les répartitions quotidiennes des noyades accidentelles au cours des étés 2003 et 2004. Globalement, l’élévation de la

température maximale a été associée à une augmentation du nombre de noyades accidentelles, excepté en août 2004, où les intempéries ont provoqué une hausse des noyades.

Malgré l’augmentation annuelle du nombre de piscines privées, on a observé une tendance à la diminution du nombre de décès d’enfants de moins de 6 ans en piscine privée depuis ces cinq dernières années, ce qui montre que des progrès ont été réalisés grâce aux campagnes de prévention des noyades en piscine privée. Les actions de prévention en eau douce et en mer devraient être renforcées afin d’améliorer la prise de conscience des risques de la baignade dans les eaux naturelles.

4 Synthèse

L'enquête noyades 2004 a été réalisée sur l'ensemble des départements français pour la troisième année consécutive. Comme en 2002 et 2003, l'enquête noyades 2004 a permis de mesurer l'importance en termes de morbidité et de mortalité des noyades en France au cours de l'été. Elle a permis de fournir des résultats précis sur le nombre de personnes victimes de noyade entre les mois de juin et septembre, de décrire les caractéristiques démographiques, les circonstances et le devenir des noyés ainsi que leur répartition selon le lieu de survenue et selon les régions françaises.

Il y a assez peu de travaux similaires réalisés à l'étranger : on peut citer les enquêtes en Australie, en Amérique du Nord ou parfois dans les pays européens [33,34,36,38]. De telles enquêtes exhaustives nationales sont difficiles à mettre en œuvre dans de bonnes conditions dans la mesure où elles nécessitent la participation de nombreux intervenants sur le terrain, c'est-à-dire l'ensemble des secours organisés, les préfetures et les services hospitaliers ayant accueilli les noyés.

L'enquête a été lancée par la circulaire interministérielle de campagne contre les risques de noyade, elle présentait donc un caractère obligatoire. Le questionnaire de l'enquête d'une seule page était constitué de questions fermées afin de faciliter le recueil des informations par les services de secours. Une relance a été réalisée en fin d'enquête auprès des services de secours et des départements afin de s'assurer que tous les cas de noyade avaient bien été signalés. De plus, la presse a été consultée pour garantir la meilleure exhaustivité possible.

Au total, 1 163 noyades accidentelles, dont 368 décès (32 %), ont été enregistrées. Tous les âges ont été concernés, mais particulièrement les enfants de moins de 6 ans et les personnes de plus de 45 ans. Les hommes ont représenté plus des deux tiers des victimes. Près de la moitié des noyés étaient des touristes.

Ces noyades sont survenues dans tous les lieux de baignade. Une majorité a eu lieu en mer (59 % des noyades), dont la moitié chez des personnes d'âge mûr en raison de problèmes de santé. En piscine privée (12 % des noyades), près de la moitié des victimes étaient des enfants de moins de 6 ans qui ont échappé à la surveillance des adultes. En cours d'eau (10 % des noyades), une majorité était des adultes qui ont fait une chute alors que souvent la baignade était interdite. En plan d'eau (10 % des noyades), une majorité était des adultes qui se sont

noyés pour la plupart en raison d'une pathologie alors que la baignade n'était pas surveillée. En piscine publique ou privée d'accès payant (5 % des noyades), la moitié des victimes étaient des enfants de moins de 13 ans qui ne savaient pas nager. Dans les autres lieux (4 % des noyades), une majorité était des enfants de moins de 6 ans qui ont échappé à la surveillance des adultes.

Trois régions maritimes ont concentré la moitié des noyades : le Languedoc-Roussillon (19 % des noyades et 17 % des décès), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (15 % des noyades et 16 % des décès) et l'Aquitaine (15 % des noyades et 8 % des décès). Les autres régions les plus touchées ont été la Bretagne, la Corse, les Pays-de-la-Loire, le Poitou-Charentes et l'Île-de-France. Dans ces régions essentiellement maritimes, la prévention devrait être orientée à l'attention des touristes afin qu'ils tiennent davantage compte de leur condition physique, qu'ils s'informent sur l'état de la mer et sur les conditions météorologiques, qu'ils respectent les consignes de sécurité et qu'ils ne prennent pas de risques lors de la pratique d'activités nautiques.

Alors que le nombre de noyades a augmenté entre 2002 et 2003, l'analyse de l'évolution 2003-2004 a montré que le nombre de noyades accidentelles est resté sensiblement le même, probablement en raison d'une meilleure exhaustivité de l'enquête, et que le nombre de décès a diminué, mais reste élevé malgré la campagne nationale de prévention des noyades menée en 2004. Alors que le nombre de piscines privées est en forte augmentation, le nombre de décès d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée a diminué. Les actions de prévention en eau douce et en mer devraient être renforcées afin d'améliorer la prise de conscience des risques de la baignade dans les eaux naturelles.

Les conditions météorologiques ont expliqué en partie les répartitions quotidiennes des noyades accidentelles au cours de l'été. Globalement, l'élévation de la température maximale a été associée à une augmentation du nombre de noyades accidentelles, excepté en août 2004 où les intempéries ont provoqué une hausse des noyades. Les actions de prévention devraient insister sur l'importance de tenir compte des facteurs environnementaux, comme les conditions météorologiques et l'état de la mer.

Ce système de surveillance a permis de mieux connaître le problème des noyades en France. Il a fourni des informations sur les caractéristiques des victimes, sur la

répartition des noyades selon les lieux et les régions et sur les circonstances de survenue, qui sont utiles pour la mise en place d'actions de prévention.

Il a permis aussi de suivre l'évolution du nombre de noyades d'une année sur l'autre et d'apporter des éléments pour l'évaluation des campagnes de prévention. Cependant, l'une des principales limites de ce type d'analyse est la variation de l'exhaustivité, d'une année sur l'autre, qui est difficile à mesurer.

L'enquête noyades a fourni des résultats complets en 2002, 2003 et 2004 qui, bien qu'ayant varié quantitativement d'une année sur l'autre, ont été stables en termes de caractéristiques des victimes et de circonstances de

survenue de noyade. Ils ont ainsi permis d'établir des messages de prévention qui restent valables d'une année sur l'autre. L'enquête noyades n'a pas été reconduite en 2005 afin, d'une part, de ménager les équipes de secours qui recueillent les informations sur le terrain et, d'autre part, de nous permettre d'étudier d'autres types d'accidents de la vie courante. En revanche, la campagne nationale de prévention des noyades coordonnée par l'Inpes a été maintenue [39]. Cette enquête sera renouvelée en 2006 dans la mesure où la loi relative à la sécurité des piscines prévoit une analyse de l'évolution des noyades en piscine privée afin de mesurer l'efficacité de la mise en place d'un dispositif de sécurité normalisé pour les piscines privées enterrées.

5 Conclusion

Les résultats de l'enquête noyades 2004 conduisent à renforcer les messages de prévention des années précédentes. Le maintien d'une campagne annuelle de prévention des noyades doit rester une priorité, bien des décès apparaissant comme évitables. On peut rappeler en particulier qu'une surveillance permanente et rapprochée des jeunes enfants doit être exercée par un adulte responsable en tout lieu de baignade, et même lorsqu'un dispositif de sécurité conforme aux normes et correctement utilisé est présent autour de la piscine. Il serait nécessaire de renforcer l'apprentissage de la nage chez les enfants. Ne pas être seul lors des activités de

pêche ou de bateau est à conseiller. La baignade dans les zones surveillées ainsi que le respect des interdictions de baignade sont à recommander. Une signalisation aux abords des plans d'eau pourrait être mise en place pour informer des risques de la baignade dans ces lieux naturels. Le grand public devrait apprendre la réanimation cardiopulmonaire pour pouvoir intervenir avant l'arrivée des secours. Des conseils de prudence doivent être répétés comme ne pas surestimer ses capacités physiques, ainsi que la nécessité de s'informer sur l'état de la mer et sur les conditions météorologiques.

- [1] World Health Organization. Guidelines for Safe Recreational-water Environments. Vol. 2 : Swimming Pools, Spas and similar Recreational-water Environments. Chapter 2 : Drowning, injuries and pool safety management.
- [2] Les accidents de la vie courante. Bull Epidemiol Hebd 2004, numéro thématique 19-20:73-84.
- [3] Duval C, Salomon L. Les accidents de la vie courante. La documentation française, Paris, 1997.
- [4] Harries M. Drowning and near-drowning. BMJ 1986;293:122-4.
- [5] Ibsen LM, Koch T. Submersion and asphyxial injury. Crit Care Med 2002;30(suppl):S402-8.
- [6] Modell JH. Drowning. N Engl J Med 1993;328:253-6.
- [7] Sachdeva RC. Near drowning. Crit Care Clin 1999;15:281-96.
- [8] American Academy of Pediatrics, Committee on Injury, Violence, and Poison Prevention. Prevention of drowning in infants, children, and adolescents. Pediatrics 2003;112:437-9.
- [9] Barry W, Little TM, Sibert JR. Childhood drowning in private swimming pools : an avoidable cause of death. BMJ 1982; 285:542-3.
- [10] Blum C, Shield J. Toddler drowning in domestic swimming pools. Inj Prev 2000;6:288-90.
- [11] Brenner RA, Trumble AC, Smith G, Kessler EP, Overpeck MD. Where children drown, United States, 1995. Pediatrics 2001;108:85-9.
- [12] Gauthier M. La noyade chez l'enfant. Rev Prat (Paris) 1990;40(9):812-6.
- [13] Kemp AM, Sibert JR. Drowning and near-drowning in children in United Kingdom: lessons for prevention. BMJ 1992; 304:1143-6.
- [14] Lavaud J, Rakotoambinina B. Épidémiologie et prévention des noyades de l'enfant. Période 1979-1989. La Revue des SAMU 1990;6:244-9.
- [15] Levêque B. À propos des noyades de l'enfant. Arch Pediatr 2000;7:317.
- [16] Reiser V, Fayolle JL, Sandre D, Gouyon JB. Noyades en piscine privée. Quelques recommandations simples aux parents pourraient réduire ce risque. Rev Prat 1991;5:1666-8.
- [17] Tursz A. Les accidents de l'enfant : données épidémiologiques. In : Cliniques de pédiatrie : la prévention et l'enfant. Paris : Vigot, 1987:69-79.
- [18] Thélot B. Enquête noyades 2001. Institut de veille sanitaire, mars 2003.
- [19] Ermanel C, Thélot B. Surveillance épidémiologique des noyades. Enquête noyades 2002. Institut de veille sanitaire, juin 2003.
- [20] Ermanel C, Thélot B. Enquête noyades 2002, analyses complémentaires. Institut de veille sanitaire, février 2004.
- [21] Ermanel C, Ricard C, Thélot B. Surveillance épidémiologique des noyades. Enquête noyades 2003. Institut de veille sanitaire, novembre 2004.
- [22] Dossier de presse "Prévention et protection pour lutter efficacement contre les noyades". Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 6 mai 2004.
- [23] Loi n° 2003-9 relative à la sécurité des piscines. JO n° 3 du 4 janvier 2003; p. 278.
- [24] Résultats intermédiaires de l'enquête noyades 2004 (1^{er} juin-27 juillet). Communiqué de presse, 2 août 2004. Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, DDSC et Institut de veille sanitaire.

- [25] Résultats intermédiaires de l'enquête noyades 2004 (1^{er} juin-16 août). Communiqué de presse, 3 septembre 2004. Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, DDSC et Institut de veille sanitaire.
- [26] Enquête noyades 2004, résultats préliminaires. Institut de veille sanitaire, décembre 2004.
http://www.invs.sante.fr/publications/2004/enq_%20noyades_2004/enq_noyades_231204.pdf
- [27] Ermanel C, Ricard C, Thélot B. Surveillance épidémiologique des noyades accidentelles en France au cours de l'été 2004. *Urgence Pratique* 2005;69:49-52.
- [28] Lebart L, Morineau A, Lambert T, Pleuvret P. SPAD : système pour l'analyse des données – Manuel de référence, Centre international de statistique et d'informatique appliquées, Paris, 1999.
- [29] Lebart L, Morineau A, Piron M. Statistique exploratoire multidimensionnelle. Dunod, Paris, 1995.
- [30] Décret n° 2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines et modifiant le code de la construction et de l'habitation. JO n° 1 du 1^{er} janvier 2004; p. 89.
- [31] Décret n° 2004-449 du 7 juin 2004 modifiant le décret n° 2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines et modifiant le code de la construction et de l'habitation. JO du 8 juin 2004 et JO du 12 juin 2004.
- [32] Wintermute GJ, Kraus GF, Teret SP, Wright MA. Drowning in childhood and adolescence: a population-based study. *Am J Public Health* 1987;77:830-2.
- [33] Nonfatal and fatal drownings in recreational water settings. United States, 2001-2002. *MMWR* 2004;53(21): 447-52.
- [34] NSW Water Safety Taskforce. NSW Department of Sport and Recreation. NSW Water Safety Framework: 2001-2003.
- [35] Quan L, Cummings P. Characteristics of drowning by different age groups. *Inj Prev* 2003;9:163-8.
- [36] Secrétariat aux loisirs et au sport du Québec. Les faits saillants sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec; 2002.
- [37] Schmidt P, Madea B. Death in the bathtub involving children. *Forensic Science International* 1995;72:147-55.
- [38] Lindholm P, Steensberg J. Epidemiology of unintentional drowning and near-drowning in Denmark in 1995. *Inj Prev* 2000;6:29-31.
- [39] Dossier de presse "Risques de noyade. Un réflexe en plus, un risque en moins". Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, juin 2005.

Enquête NOYADES 2004 – recueil national

(1^{er} juin - 30 septembre 2004)

Un questionnaire doit être rempli pour toute personne victime d'une noyade ou d'une quasi-noyade suivie d'une hospitalisation ou d'un décès, survenue sur le territoire français et ayant fait l'objet d'une intervention des secours organisés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004.

Le questionnaire de l'enquête a été annexé à la circulaire commune du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, du ministère de la Santé et de la protection sociale et du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie associative, adressée à tous les préfets au cours du mois de mai 2004.

Dans la mesure du possible, les secours doivent informer la victime ou sa famille qu'une enquête exhaustive est réalisée dans le but de décrire les noyades afin d'adapter au mieux les campagnes de prévention. Il est pour cela nécessaire de recueillir les trois premières lettres du nom et l'initiale du prénom de la victime. Cette enquête a fait l'objet d'une autorisation par la commission nationale de l'informatique et des libertés. Conformément à la loi Cnil du 6 juin 1978 modifiée, toute personne est en droit de s'opposer à ce que des données nominatives la concernant fassent l'objet d'un traitement automatisé. Pour que l'enquête puisse être exhaustive, même en l'absence de données nominatives, la fiche d'enquête devra être envoyée.

Définitions

Sécurité du lieu

Dispositif de sécurité de piscine : précisez les éléments suivants : barrière avec ou sans portillon (et sa hauteur), portillon (fermé ou non), volet roulant, abri, alarme.

Zone de baignade surveillée : Zone de baignade aménagée, bénéficiant d'une surveillance par un professionnel assurant la sécurité des baigneurs.

Zone de baignade interdite : Zone de baignade dangereuse où il est indiqué qu'il est interdit de se baigner.

Stade de la noyade :

Stade 1 = aquastress : pas d'inhalation liquidienne, angoisse, hyperventilation, tachycardie, tremblements.

Stade 2 = petite noyade : encombrement liquidien broncho-pulmonaire, cyanose des extrémités, hypothermie.

Stade 3 = grande noyade : obnubilation ou coma, état de détresse respiratoire aiguë.

Stade 4 = anoxie : arrêt cardio-respiratoire en cours d'installation ou avéré et coma aréactif.

Le questionnaire doit être **complété le jour même de la noyade** par l'équipe d'intervention auprès du noyé et **renvoyé sans délai à l'InVS** (ou au plus tard dans les trois jours).

Les données concernant le devenir à la sortie de l'hôpital (décès, séquelles) doivent, dans la mesure du possible, être complétées lorsqu'elles sont connues.

Les questionnaires doivent :

- soit être complétés directement sur le site de l'InVS, à l'adresse suivante : www.invs.sante.fr/noyade2004/index.html,
identifiant : noyade04, mot de passe : noya2004invs

- soit être adressés à l'Institut de veille sanitaire :

Institut de veille sanitaire. Enquête NOYADES 2004. 12 rue du Val-d'Osne.

94415 Saint-Maurice cedex. Télécopie : 01.41.79.68.11

Une copie peut aussi être envoyée à la préfecture du département (SIDPC)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- à l'Institut de veille sanitaire :

C. Ermanel (01.55.12.53.16, c.ermanel@invs.sante.fr),

C. Ricard (01.55.12.53.19, c.ricard@invs.sante.fr),

Dr B. Thélot (01.41.79.68.50, b.theLOT@invs.sante.fr).

- à la Direction de la défense et de la sécurité civiles :

C. Martinez-Randé (01.56.04.73.70, catherine.martinez-rande@interieur.gouv.fr),

F. Lichière (01.56.04.74.16, frederic.lichiere@interieur.gouv.fr)

Ce questionnaire est disponible auprès des personnes ci-dessus et sur le site de l'InVS : www.invs.sante.fr.

Enquête NOYADES 2004

2

Annexe 2

Circulaire interministérielle de campagne contre les risques de noyade



Ministère de la Santé, et de la
Protection sociale
Direction générale de la Santé
Affaire suivie par Didier Louis
Tel : 01 40 56 54 99
Fax : 01 40 56 50 56
Email : didier.louis@sante.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur, de la
sécurité intérieure et des
libertés locales
Direction de la Défense et de la
Sécurité Civiles
Affaire suivie par Catherine Martinez-
Rando
Tel : 01 56 01 73 70
Fax : 01 56 04 76 00
Email : catherine.martinez-
rando@interieur.gouv.fr

Ministère de la Jeunesse, des
Sports et de la Vie associative
Direction des Sports
Affaire suivie par Yannick Malacchina
Tel : 01 40 45 96 64
Fax : 01 40 45 97 56
Email : yannick.malacchina@jeunesse-
sports.gouv.fr

19 MAI 2004
Paris le,
N° 344

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
Intérieure et des Libertés Locales

Le Ministre de la Santé et de la Protection
Sociale

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la
Vie Associative

à

Mesdames et Messieurs les Préfets des
départements de Métropole et d'Outre-Mer

OBJET : Actions de prévention et enquête noyades 2004.

P.J. : Questionnaire enquête « NOYADES 2004 », 2 dépliants « baignades, tous points d'eau », 2 dépliants « piscines ».

Pour la troisième année, les directions de trois ministères concernés, s'engagent à nouveau dans une campagne de prévention des noyades. En effet, à l'approche de l'été, les efforts communs de tous les acteurs impliqués dans la prévention des noyades sont nécessaires pour limiter et réduire le nombre de ces accidents alors que les pratiques aquatiques ne cessent de se développer dans des lieux variés et sous les formes les plus diverses.

De plus, l'été 2003 a été marqué par une augmentation importante du nombre d'accidents et de décès liés aux baignades par rapport à l'été 2002 probablement en partie en raison de la chaleur exceptionnelle et d'une pratique plus intense de la baignade que les autres années. Ainsi, les chiffres de 2003 appellent à un renforcement de la vigilance et à un rappel des consignes élémentaires de sécurité en milieu aquatique dont les bienfaits sont incontestables mais dont les dangers paraissent sous estimés.

.../...

La méconnaissance des milieux naturels et de leurs dangers, les pratiques individuelles diverses, une forme physique insuffisante sont souvent à l'origine des accidents. Ce sont les hommes de plus de 45 ans et les enfants de moins de 6 ans qui sont les plus exposés aux risques de noyades. En outre, deux lieux de baignade ont connu une augmentation particulièrement importante des noyades : la mer (+44% d'accidents et +84% de décès en 2003) mais également les plans d'eau (+73% d'accidents et +120% de décès en 2003).

Pour prévenir efficacement ces dangers, plusieurs actions seront lancées dans les semaines à venir avec votre collaboration :

1 - L'enquête « NOYADES 2004 »

Depuis 2002 une enquête épidémiologique nationale complète sur les noyades, première étape d'une politique de prévention, est réalisée chaque été par l'Institut de Veille sanitaire, grâce à la remontée d'informations mise en place par les services de l'État avec le concours précieux des acteurs locaux concernés. Il faut à cette occasion remercier à nouveau tous ceux qui participent à cette enquête et ajoutent cette tâche à leurs missions principales de surveillance et de sauvetage.

Cette enquête est conduite à nouveau cette année du 1^{er} juin au 30 septembre, sur toute la France, quelque soit le lieu de la noyade (mer, rivières, plans d'eau, piscines privées, publiques et autres).

La fiche d'enquête 2004

La fiche est sensiblement identique à celle de 2003. Quelques éléments relatifs aux dispositifs de sécurité autour des piscines ont été ajoutés pour suivre l'évolution de ces accidents après la mise en application de la loi. Comme l'année passée, seules les noyades suivies d'une hospitalisation ou d'un décès sont à recenser. Pour suivre en direct l'état de ces accidents, il est essentiel de compléter cette fiche le jour même de l'accident et de la renvoyer sans délai à l'InVS (au plus tard dans les trois jours qui suivent la noyade). Je vous remercie de bien vouloir, comme les années précédentes, diffuser cette fiche « NOYADES » à tous les services impliqués dans les secours à personnes qui sont donc invités à la remplir (SDIS, Gendarmerie, Police, associations de sauvetage et de secourisme, SAMU, CROSS...). S'il arrive qu'une déclaration d'accident soit faite par plusieurs intervenants, un système d'enregistrement permet à l'InVS de détecter ces doublons.

Cette fiche sera également accessible sur le site internet de l'InVS et pourra être directement complétée à partir de ce site à l'adresse suivante : <http://www.invs.sante.fr/noyade2004/index.html>, identifiant : noyade2004, mot de passe : noya2004invs. Les autres moyens de transmission, courrier ou télécopie, sont toutefois maintenus. Je vous rappelle la nécessité **de faire parvenir au plus tard pour le 15 octobre 2004** l'ensemble des fiches afin d'éviter tout retard dans la consolidation des chiffres.

.../...

-3-

L'objectif est de parvenir à un recensement le plus exhaustif possible. En outre, comme en 2003 des résultats intermédiaires seront établis au cours de l'été, en juillet, en août et en septembre afin d'intervenir auprès des médias et du public le plus tôt possible pour diffuser les messages de prévention adaptés.

2 - L'information du public

La nécessité de relancer en 2004 une vaste campagne d'information et de sensibilisation du public s'est imposée. Un nouveau partenariat a été mis en place, sous l'égide de l'Institut National d'Education et de Prévention pour la Santé (Inpes) associant tous les représentants des administrations publiques et des organismes privés concernés : outre les trois ministères signataires de la présente circulaire et l'Institut de veille sanitaire, il s'agit du ministère délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation, mais aussi de la Cnam, la Fédération nationale des sapeurs pompiers, la Commission de sécurité des consommateurs - et pour le dépliant « piscines » : la coordination syndicale des professionnels de la piscine, le ministère de l'Equipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer - pour le dépliant « baignades, tous points d'eau » : la Fédération française de natation.

1) Le dépliant « baignades, tous points d'eau »

Intitulé « Ce qu'il faut savoir avant de se mettre à l'eau », ce nouveau dépliant s'adresse à tous les publics, quel que soit le point d'eau considéré. Il rappelle les consignes élémentaires de sécurité à observer : connaissance du milieu aquatique dans lequel le baigneur va évoluer, prudence nécessaire avant de s'y engager et surveillance de sa forme physique et de ses capacités.

2) Le dépliant « piscines »

Le début de l'année 2004 a vu la parution des nouvelles dispositions réglementaires (décret du 31 décembre 2003) et normatives relatives aux dispositifs de protection pour les piscines privées à usage individuel ou collectif. Un nouveau dépliant intitulé « Piscine protégée, faut quand même me surveiller » a donc été conçu permettant aux propriétaires de ces équipements de s'informer sur les dispositifs de sécurité existants tout en rappelant la nécessaire et constante vigilance que les adultes doivent exercer sur les jeunes enfants.

3 - La diffusion des supports

Les dépliants « baignades, tous points d'eau » tirés à 2 millions d'exemplaires seront diffusés largement par l'INPES et adressés aux préfetures pour diffusion uniquement aux mairies, associations de secourisme et services déconcentrés de l'Etat concernés (DDASS, DDJS, DDE, DDCCRF, SDIS, IA) soit 5 000 exemplaires dans les 30 départements du littoral et Dom et 3 000 exemplaires dans les autres départements. Les postes de surveillance seront directement approvisionnés par les unions départementales de sapeurs pompiers et les services centraux CRS.

.../...

L'essentiel de la diffusion du dépliant « piscines » passera par le réseau des constructeurs de piscines. Les préfetures recevront également 3 ou 5000 exemplaires pour diffusion aux mairies, services déconcentrés et associations de secourisme.

Toutefois les organismes, services, associations ou mairies qui souhaiteraient faire une diffusion plus large de ces supports pourront dans la limite des stocks disponibles se procurer des exemplaires supplémentaires auprès de l'INPES en utilisant le bon de commande joint aux livraisons ou faire imprimer eux même ces dépliants dont une version prête pour l'impression (format haute définition 300 dpi, eps ou jpg) sera disponible sur le site internet de l'INPES (www.inpes.sante.fr). Enfin pour les aspects spécifiques relatifs aux loisirs nautiques, le secrétariat général à la mer vous adressera un courrier dans les jours à venir.

Vous veillerez à rappeler au public les nécessaires conseils de prudence liés aux baignades, en début de saison mais également à plusieurs reprises au cours de l'été, en invitant en particulier les médias et les maires qui accueillent de nombreux touristes, à les relayer. A cet égard, je vous remercie de bien vouloir me transmettre à intervalle régulier (pour le 15/7, le 15/8, le 15/9 et le 15/10) tous les articles parus dans la presse locale concernant les noyades suivies de décès (catherine.martinez-rande@interieur.gouv.fr, fax : 0156 04 73 70). Cette veille médiatique permettra de compléter très utilement les fiches d'enquête qui nous sont adressées et de connaître les circonstances détaillées de ces accidents.

Nous vous remercions de l'engagement que tous les services locaux prennent pour assurer chaque été la sécurité des vacanciers et pour leur délivrer les messages de prévention adaptés.

Nos services restent à votre disposition pour répondre à toutes les demandes complémentaires d'information qui vous seraient nécessaires.

Le directeur général de la santé

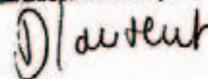


Professeur William DAB

Le Directeur de la Défense
et de la Sécurité Civiles,
Haut Fonctionnaire de Défense

Christian de LAVERNÉE

La Directrice des Sports



Dominique LAURENT

Annexe 3

Noyades intentionnelles et noyades d'origine inconnue

Noyades intentionnelles

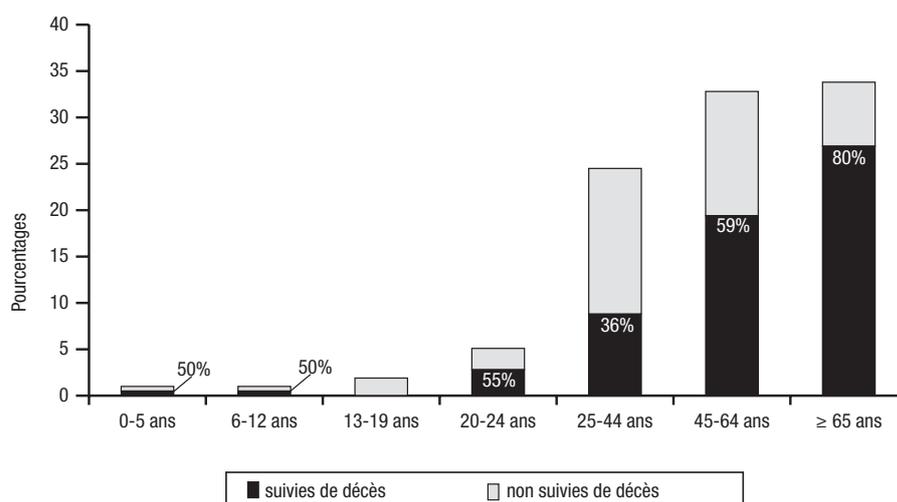
L'enquête noyades 2004 a recensé 226 noyades intentionnelles dont 218 suicides ou tentatives de suicides et 8 agressions.

Parmi ces noyades, 95 décès ont été enregistrés, soit 42 %.

Caractéristiques démographiques

Les deux tiers des victimes étaient âgées de plus de 45 ans. L'âge médian est de 54 ans (min = 1 an, max = 93 ans). Il s'agissait de femmes dans 60 % des cas.

Figure 3a - Répartition des noyades intentionnelles et des décès selon l'âge des victimes, France, 1^{er} juin - 30 septembre 2004



Répartition des victimes selon le lieu de survenue

Les noyades intentionnelles ont eu lieu principalement en cours d'eau (58,4 %) et en plan d'eau (22,1 %).

Tableau 3a - Répartition des noyades intentionnelles et des décès selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND*	Total	%
Piscines	-	1	-	-	2 (1)	1	7 (6)	-	11 (7)	4,9
		9 %			18 %	9 %	64 %		100 %	
dont :										
• privées familiales	-	-	-	-	-	-	7 (6)	-	7 (6)	3,1
							100 %		100 %	
• privées à usage collectif	-	-	-	-	-	1	-	-	1	0,4
						100 %			100 %	
• publiques ou privées payantes	-	1	-	-	2 (1)	-	-	-	3 (1)	1,3
		33 %			67 %				100 %	
Cours d'eau	-	-	3	10 (5)	30 (8)	45 (23)	35 (26)	9 (3)	132 (65)	58,4
			2 %	8 %	24 %	37 %	28 %		100 %	
Plans d'eau	2 (1)	1 (1)	1	-	10 (4)	15 (13)	20 (18)	1 (1)	50 (38)	22,1
	4 %	2 %	2 %		20 %	30 %	40 %		100 %	
Mer	-	-	-	1 (1)	5 (1)	7 (3)	2 (1)	-	15 (6)	6,6
				7 %	33 %	47 %	13 %		100 %	
dont :										
• < 300 m	-	-	-	1 (1)	5 (1)	7 (3)	2 (1)	-	15 (6)	6,6
				7 %	33 %	47 %	13 %		100 %	
• > 300 m	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	6 (5)	3 (2)	9 (7)	-	18 (14)	8,0
					33 %	17 %	50 %			
Total	2 (1)	2 (1)	4	11 (6)	53 (19)	71 (42)	73 (58)	10 (4)	226 (128)	
%	0,9	0,9	1,9	5,0	24,5	32,9	33,8	-		100

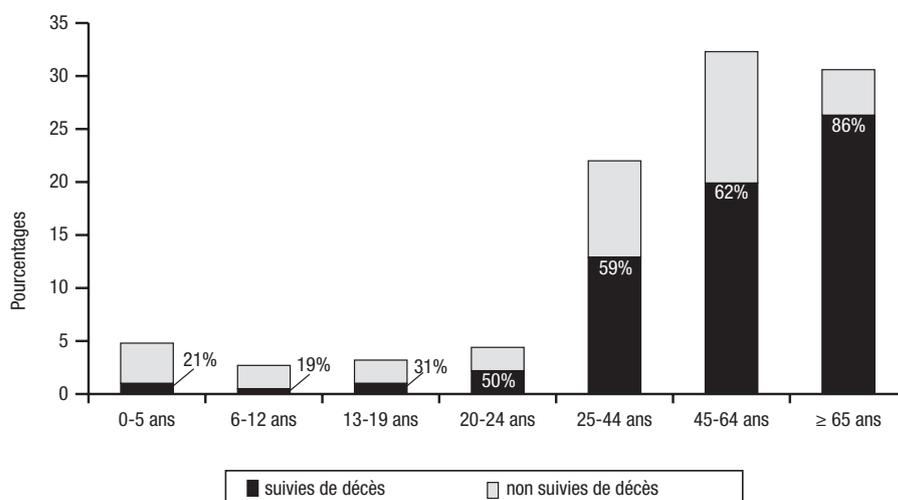
ND : non déterminé.

Noyades d'origine inconnue

L'enquête noyades 2004 a recensé 226 noyades d'origine inconnue, dont 145 se sont terminées par un décès, soit 64,2 %.

Près des deux tiers des victimes étaient âgées de plus de 45 ans (63 %). L'âge médian est de 54 ans. Il s'agissait d'hommes dans les deux tiers des cas.

Figure 3b - Répartition des noyades d'origine inconnue et des décès selon l'âge des victimes, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004



Les principaux lieux de survenue ont été les cours d'eau (42,9 %), la mer (25,2 %) et les plans d'eau (15,9 %).

Tableau 3b - Répartition des noyades d'origine inconnue et des décès selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	ND*	Total	%
Piscines	2	2	-	-	2 (1)	5 (5)	4 (4)	1	16 (10)	7,0
	13 %	13 %			13 %	31 %	25 %		100 %	
dont :										
• privées familiales	1	-	-	-	-	5 (5)	4 (4)	-	10 (9)	4,4
	10 %					50 %	40 %		100 %	
• privées à usage collectif	1	-	-	-	1	-	-	-	2	0,9
	50 %				50 %				100 %	
• publiques ou privées payantes	-	2	-	-	1 (1)	-	-	1	4 (1)	1,8
		66 %			33 %				100 %	
Cours d'eau	1 (1)	1	2	5 (3)	20 (12)	24 (15)	20 (17)	24 (18)	97 (65)	42,9
	1 %	1 %	3 %	7 %	27 %	33 %	27 %		100 %	
Plans d'eau	2 (1)	-	1 (1)	2 (1)	8 (7)	10 (7)	9 (9)	4 (4)	36 (30)	15,9
	6 %		3 %	6 %	25 %	31 %	28 %		100 %	
Mer	1	2 (1)	2	1	9 (2)	17 (6)	17 (12)	8 (2)	57 (23)	25,2
	2 %	4 %	4 %	2 %	18 %	35 %	35 %		100 %	
dont :										
• < 300 m	1	2 (1)	2	1	3 (1)	12 (5)	16 (11)	4 (2)	41 (20)	18,1
	3 %	5 %	5 %	3 %	8 %	32 %	43 %		100 %	
• > 300 m	-	-	-	-	6 (1)	5 (1)	1 (1)	4	16 (3)	7,0
					50 %	42 %	8 %		100 %	
Autres	3 (2)	-	1 (1)	-	2 (2)	4 (4)	7 (7)	3 (2)	20 (17)	8,8
	18 %		6 %		12 %	24 %	41 %		100 %	
Total	9 (2)	5 (1)	6 (2)	8 (4)	41 (24)	60 (37)	57 (49)	40 (26)	226 (145)	
%	4,8	2,7	3,2	4,3	22,0	32,3	30,6	-		100

*ND : non déterminé.

Annexe 4

Noyades accidentelles par région et par département selon le lieu de survenue

Tableau 4a - Répartition des noyades accidentelles par région et par département en fonction du lieu de survenue, France, 1^{er} juin - 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	Piscine privée	Piscine publique	Cours d'eau	Plan d'eau	Mer	Autres	Total
Alsace	4	2 (1)	2 (2)	3 (1)	-	-	11 (4)
67	1	2 (1)	1 (1)	3 (1)	-	-	7 (3)
68	3	-	1 (1)	-	-	-	4 (1)
Aquitaine	14 (2)	2	5 (4)	4 (1)	143 (22)	1 (1)	169 (30)
24	4 (1)	-	-	1 (1)	-	-	5 (2)
33	3 (1)	2	1	1	63 (9)	1 (1)	71 (11)
40	1	-	1 (1)	1	51 (8)	-	54 (9)
47	2	-	-	1	-	-	3
64	4	-	3 (3)	-	29 (5)	-	36 (8)
Auvergne	4	1	1	3 (1)	-	-	9 (1)
03	-	1	-	1	-	-	2
15	-	-	-	1 (1)	-	-	1 (1)
43	2	-	-	-	-	-	2
63	2	-	1	1	-	-	4
Basse-Normandie	1	1	-	-	11 (2)	-	13 (2)
14	-	1	-	-	6 (1)	-	7 (1)
50	1	-	-	-	5 (1)	-	6 (1)
61	-	-	-	-	-	-	-
Bourgogne	-	2	5 (4)	3 (1)	-	2 (2)	12 (7)
21	-	2	-	3 (1)	-	-	5 (1)
58	-	-	-	-	-	-	-
71	-	-	2 (1)	-	-	2 (2)	4 (3)
89	-	-	3 (3)	-	-	-	3 (3)
Bretagne	2	1 (1)	7 (3)	10 (8)	51 (12)	2 (2)	74 (26)
22	-	1 (1)	-	1 (1)	6 (2)	1 (1)	9 (5)
29	-	-	1 (1)	1 (1)	17 (5)	-	19 (7)
35	-	-	1 (1)	2 (2)	6 (2)	1 (1)	10 (6)
56	2	1	5 (1)	6 (4)	22 (3)	-	36 (8)
Centre	5 (1)	2	15 (7)	9 (5)	-	7 (3)	38 (16)
18	-	-	1	1 (1)	-	-	2 (1)
28	1	-	1 (1)	3 (1)	-	2 (1)	7 (3)
36	-	-	1 (1)	2 (2)	-	-	3 (3)
37	2 (1)	1	5 (1)	2 (1)	-	-	10 (3)
41	1	-	6 (3)	1	-	3 (1)	11 (4)
45	1	1	1 (1)	-	-	2 (1)	5 (2)

	Piscine privée	Piscine publique	Cours d'eau	Plan d'eau	Mer	Autres	Total
Champagne-Ardenne	1	1 (1)	8 (4)	7 (5)	-	2 (2)	19 (11)
08	-	-	4 (1)	-	-	-	4 (1)
10	-	-	1 (1)	6 (4)	-	1	8 (5)
51	1	1 (1)	3 (2)	-	-	1 (1)	6 (4)
52	-	-	-	1 (1)	-	-	1 (1)
Corse	3	-	1 (1)	1 (1)	65 (20)	-	70 (22)
2A	1	-	1 (1)	1 (1)	49 (17)	-	52 (19)
2B	2	-	-	-	16 (3)	-	18 (3)
Franche-Comté	2 (2)	1	3 (3)	4 (2)	-	2 (2)	12 (9)
25	-	-	2 (2)	1 (1)	-	2 (2)	5 (5)
39	2 (2)	-	1 (1)	2	-	-	5 (3)
70	-	-	-	1 (1)	-	-	1 (1)
90	-	1	-	-	-	-	1
Haute-Normandie	-	2	-	2 (2)	3	1	8 (2)
27	-	2	-	2 (2)	-	-	4 (2)
76	-	-	-	-	3	1	4
Île-de-France	6 (2)	12 (2)	12 (6)	11 (3)	-	12 (5)	53 (18)
75	-	3 (1)	5 (1)	1	-	3	12 (2)
77	-	4 (1)	4 (4)	4 (2)	-	-	12 (7)
78	2 (1)	-	-	-	-	1 (1)	3 (2)
91	-	1	2	-	-	2 (2)	5 (2)
92	-	-	-	2	-	4 (2)	6 (2)
93	-	2	1 (1)	2	-	1	6 (1)
94	3	1	-	-	-	1	5
95	1 (1)	1	-	2 (1)	-	-	4 (2)
Languedoc-Roussillon	17 (4)	1	17 (7)	3	184 (52)	1	223 (63)
11	1	-	2 (1)	1	49 (14)	-	53 (15)
30	3 (2)	-	5 (2)	-	2	-	10 (4)
34	10 (2)	1	6 (2)	-	92 (29)	1	110 (33)
48	-	-	2 (1)	-	-	-	2 (1)
66	3	-	2 (1)	2	41 (9)	-	48 (10)
Limousin	2 (1)	-	1	7 (5)	-	-	10 (6)
19	1 (1)	-	1	2 (2)	-	-	4 (3)
23	1	-	-	2 (1)	-	-	3 (1)
87	-	-	-	3 (2)	-	-	3 (2)
Lorraine	1 (1)	1	8 (5)	6 (3)	-	-	16 (9)
54	-	-	4 (1)	1 (1)	-	-	5 (2)
55	1 (1)	-	1 (1)	-	-	-	2 (2)
57	-	1	3 (3)	4 (2)	-	-	8 (5)
88	-	-	-	1	-	-	1
Midi-Pyrénées	12 (5)	4	3 (2)	6 (2)	-	1	26 (9)
09	-	-	-	-	-	-	-
12	1 (1)	2	1 (1)	-	-	-	4 (2)
31	10 (4)	-	1	1	-	-	12 (4)
32	-	-	-	-	-	-	-
46	-	-	1 (1)	-	-	-	1 (1)
65	1	1	-	-	-	1	3
81	-	1	-	3 (1)	-	-	4 (1)
82	-	-	-	2 (1)	-	-	2 (1)

	Piscine privée	Piscine publique	Cours d'eau	Plan d'eau	Mer	Autres	Total
Nord-Pas-de-Calais	1	1 (1)	7 (3)	4 (2)	5 (3)	6 (3)	24 (12)
59	1	-	7 (3)	1	4 (2)	4 (2)	17 (7)
62	-	1 (1)	-	3 (2)	1 (1)	2 (1)	7 (5)
Outre-mer	3 (3)	-	1	-	20 (5)	-	24 (8)
971	-	-	-	-	15 (1)	-	15 (1)
972	3 (3)	-	-	-	3 (2)	-	6 (5)
973	-	-	1	-	-	-	1
974	-	-	-	-	2 (2)	-	2 (2)
Pays-de-la-Loire	10 (3)	2	6 (5)	3 (2)	42 (11)	2	65 (21)
44	3 (1)	-	2 (2)	-	14 (4)	-	19 (7)
49	-	1	2 (2)	2 (1)	-	-	5 (3)
53	-	-	-	1 (1)	-	-	1 (1)
72	-	-	2 (1)	-	-	1	3 (1)
85	7 (2)	1	-	-	28 (7)	1	37 (9)
Picardie	1	2 (1)	1 (1)	3 (3)	2 (1)	-	9 (6)
02	-	-	-	2 (2)	-	-	2 (2)
60	-	1	1 (1)	-	-	-	2 (1)
80	1	1 (1)	-	1 (1)	2 (1)	-	5 (3)
Poitou-Charentes	6	2	4 (3)	5 (3)	35 (7)	3 (1)	55 (14)
16	-	1	1 (1)	-	-	-	2 (1)
17	4	1	2 (1)	2 (1)	35 (7)	3 (1)	47 (10)
79	1	-	1 (1)	1	-	-	3 (1)
86	1	-	-	2 (2)	-	-	3 (2)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37 (16)	7	2 (1)	9 (3)	119 (39)	3 (1)	177 (60)
04	3 (1)	-	-	3 (1)	-	-	6 (2)
05	-	3	1	5 (2)	-	-	9 (2)
06	4 (1)	-	-	-	43 (11)	2 (1)	49 (13)
13	1	2	-	1	38 (14)	1	43 (14)
83	24 (11)	1	-	-	38 (14)	-	63 (25)
84	5 (3)	1	1 (1)	-	-	-	7 (4)
Rhône-Alpes	10 (2)	6 (1)	9 (3)	16 (5)	-	3	44 (11)
01	1 (1)	-	1	4 (2)	-	-	6 (3)
07	1	1 (1)	5 (3)	-	-	-	7 (4)
26	2	-	1	-	-	-	3
38	2	1	-	-	-	2	5
42	-	-	1	1 (1)	-	-	2 (1)
69	3 (1)	3	-	-	-	1	7 (1)
73	-	-	-	3	-	-	3
74	1	1	1	8 (2)	-	-	11 (2)

Annexe 5

Noyades accidentelles en régions – répartition selon l'âge et le lieu de survenue

Tableau 5a - Noyades accidentelles en Alsace selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	3	-	-	1	-	1	1	-	6
dont :									
• privées familiales	3	-	-	-	-	1 (1)	-	-	4 (1)
• publiques ou privées payantes	-	-	-	1	-	-	1	-	2
Cours d'eau	-	-	-	-	1 (1)	-	-	1 (1)	2 (2)
Plans d'eau	2	-	-	-	1 (1)	-	-	-	3 (1)
Total	5	-	-	1	2 (2)	1	1 (1)	1 (1)	11 (4)

Tableau 5b - Noyades accidentelles en Aquitaine selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	5 (1)	2	2	1	-	2	3 (1)	1	16 (2)	9,5
dont :										
• privées familiales	5 (1)	1	2	1	-	-	2 (1)	1	12 (2)	7,1
• privées à usage collectif	-	1	-	-	-	-	1	-	2	1,2
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	2	-	-	2	1,2
Cours d'eau	-	-	2 (2)	1 (1)	-	1	1 (1)	-	5 (4)	3,0
Plans d'eau	-	-	-	-	1 (1)	1	1	1	4	2,4
Mer	-	10	34 (4)	20 (1)	35 (5)	30 (8)	11 (3)	3 (1)	143 (22)	84,6
dont :										
• < 300 m	-	10	31 (3)	19 (1)	35 (5)	30 (8)	11 (3)	3 (1)	139 (21)	82,2
• > 300 m	-	-	3 (1)	1	-	-	-	-	4 (1)	2,4
Autres	1 (1)	-	-	-	-	-	-	-	1 (1)	0,6
Total	6 (2)	12	38 (6)	22 (2)	36 (6)	34 (8)	16 (5)	5 (1)	169 (30)	
%	3,7	7,3	22,5	13	21,3	20,1	9,5	-		100

**Tableau 5c - Noyades accidentelles en Auvergne selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	2	2	-	-	-	1	-	-	5
dont :									
• privées familiales	2	1	-	-	-	-	-	-	3
• privées à usage collectif	-	1	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Cours d'eau	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Plans d'eau	-	-	1	1	-	-	1 (1)	-	3 (1)
Total	2	2	1	2	-	1	1 (1)	-	9 (1)

**Tableau 5d - Noyades accidentelles en Basse-Normandie selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	1	-	-	-	-	1	-	-	2
dont :									
• privées à usage collectif	1	-	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Mer	-	1	1	-	3	4	2	-	11
dont :									
• < 300 m	-	1	-	-	2	2	2	-	7
• > 300 m	-	-	1	-	1	2 (2)	-	-	4 (2)
Total	1	1	1	-	3	5 (2)	2	-	13 (2)

**Tableau 5e - Noyades accidentelles en Bretagne selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	-	2	1 (1)	-	-	-	-	1	4 (1)	5,4
dont :										
• privées familiales	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1,4
• privées à usage collectif	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1,4
• publiques ou privées payantes	-	1	1 (1)	-	-	-	-	-	2 (1)	2,7
Cours d'eau	-	2	-	1	1	2 (2)	1 (1)	-	7 (3)	9,5
Plans d'eau	-	1	-	2 (2)	2 (1)	3 (3)	2 (2)	-	10 (8)	13,5
Mer	1	3 (1)	-	1	13 (3)	17 (3)	15 (5)	1	51 (12)	69,0
dont :										
• < 300 m	1	3 (1)	-	-	13 (3)	17 (3)	13 (4)	1	48 (11)	64,9
• > 300 m	-	-	-	1	-	-	2 (1)	-	3 (1)	4,1
Autres	1 (1)	-	-	-	1 (1)	-	-	-	2 (2)	2,7
Total	2 (1)	8 (1)	1 (1)	4 (2)	17 (5)	22 (8)	18 (8)	2	74 (26)	
%	2,7	11,0	1,4	5,5	23,6	30,6	25,0	-		100

**Tableau 5f - Noyades accidentelles en Bourgogne selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	1	-	1	-	-	-	-	-	2
dont :									
• publiques ou privées payantes	1	-	1	-	-	-	-	-	2
Cours d'eau	1 (1)	-	-	-	-	1 (1)	3 (2)	-	5 (4)
Plans d'eau	-	-	1	1	1 (1)	-	-	-	3 (1)
Autres	-	-	-	-	2 (2)	-	-	-	2
Total	2 (1)	-	2	1	3 (3)	1 (1)	3 (2)	-	12 (5)

**Tableau 5g - Noyades accidentelles dans le Centre selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	5	1	-	-	-	1 (1)	-	-	7 (1)
dont :									
• privées familiales	4	-	-	-	-	1 (1)	-	-	5 (1)
• publiques ou privées payantes	1	1	-	-	-	-	-	-	2
Cours d'eau	2 (1)	2 (1)	-	-	5 (2)	-	5 (3)	1	15 (7)
Plans d'eau	1	-	1	1 (1)	1	2 (2)	3 (2)	-	9 (5)
Autres	6 (2)	-	-	-	-	1 (1)	-	-	7 (3)
Total	14 (3)	3 (1)	1	1 (1)	6 (2)	4 (4)	8 (5)	1	38 (16)

Tableau 5h - Noyades accidentelles en Champagne-Ardenne selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	-	-	-	1	1 (1)	-	-	-	2 (1)
dont :									
• privées familiales	-	-	-	1	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	1 (1)	-	-	-	1 (1)
Cours d'eau	1 (1)	-	1 (1)	-	2	2 (1)	2 (1)	-	8 (4)
Plans d'eau	2 (1)	2 (1)	1 (1)	-	1 (1)	-	1 (1)	-	7 (5)
Autres	2 (1)	-	-	-	-	-	-	-	2 (1)
Total	5 (3)	2 (1)	2 (2)	1	4 (2)	2 (1)	3 (2)	-	19 (11)

Tableau 5i - Noyades accidentelles en Corse selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	1	1	-	-	1	-	-	-	3	4,3
dont :										
• privées familiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
• privées à usage collectif	1	1	-	-	1	-	-	-	3	4,3
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cours d'eau	-	-	-	-	1 (1)	-	-	-	1 (1)	1,4
Plans d'eau	-	-	-	-	-	1 (1)	-	-	1 (1)	1,4
Mer	-	1	1	-	12 (6)	22 (6)	9 (5)	20 (3)	65 (20)	92,8
dont :										
• < 300 m	-	1	1	-	11 (5)	19 (5)	9 (5)	14 (2)	55 (17)	78,6
• > 300 m	-	-	-	-	1 (1)	3 (1)	-	6 (1)	10 (3)	14,3
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	1	2	1	-	14 (7)	23 (7)	9 (5)	20 (3)	70 (22)	
%	2,0	4,0	2,0	-	28,0	46,0	18,0	-		100

Tableau 5j - Noyades accidentelles en Franche-Comté selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	-	1	-	-	2 (2)	-	-	-	3 (2)
dont :									
• privées à usage collectif	-	-	-	-	2 (2)	-	-	-	2 (2)
• publiques ou privées payantes	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Cours d'eau	-	-	-	-	-	3 (3)	-	-	3 (3)
Plans d'eau	-	-	-	1	1 (1)	-	1 (1)	1	4 (2)
Autres	-	1 (1)	-	1 (1)	-	-	-	-	2 (2)
Total	-	2 (1)	-	2 (1)	3 (3)	3 (3)	1 (1)	1	12 (9)

Tableau 5k - Noyades accidentelles en Haute-Normandie selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	-	-	-	-	2	-	-	-	2
dont :									
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	2	-	-	-	2
Plans d'eau	-	-	-	2(2)	-	-	-	-	2(2)
Mer	-	-	-	2	-	-	1	-	3
dont :									
• < 300 m	-	-	-	2	-	-	1	-	3
Autres	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Total	1	-	-	4(2)	2	-	1	-	8(2)

Tableau 5l - Noyades accidentelles en Île-de-France selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	5(2)	5	3	-	2	2(1)	1(1)	1	18(4)	34,0
dont :										
• privées familiales	3(2)	2	-	-	-	-	-	-	5(2)	9,4
• privées à usage collectif	-	-	1	-	-	-	-	-	1	1,9
• publiques ou privées payantes	2	2	2	-	2	2(1)	1(1)	1	12(2)	22,6
Cours d'eau	1(1)	1(1)	-	1(1)	7(2)	2(1)	-	-	12(6)	22,6
Plans d'eau	5	2	2(1)	1(1)	1(1)	-	-	-	11(3)	20,8
Autres	8(5)	2	-	-	-	-	-	2	12(5)	22,6
Total	19(8)	9(1)	5(1)	2(2)	10(3)	4(2)	1(1)	3	53(18)	
%	38,0	18,0	10,0	4,0	20,0	8,0	2,0			100

Tableau 5m - Noyades accidentelles en Languedoc-Roussillon selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	3	3	2(1)	-	1(1)	6(1)	3(1)	-	18(4)	8,0
dont :										
• privées familiales	1	-	1(1)	-	-	5(1)	1	-	8(2)	3,6
• privées à usage collectif	2	2	1	-	1(1)	1	2(1)	-	9(2)	4,0
• publiques ou privées payantes	-	1	-	-	-	-	-	-	1	0,5
Cours d'eau	-	1	1	1	6(3)	7(4)	-	1	17(7)	7,6
Plans d'eau	-	-	-	-	1	1	1	-	3	1,3
Mer	5	14	13	8(1)	37(8)	62(29)	37(13)	8(1)	184(52)	82,5
dont :										
• < 300 m	5	13	13	7(1)	36(8)	61(29)	36(12)	8(1)	179(51)	80,3
• > 300 m	-	1	-	1	1	1	1(1)	-	5(1)	2,2
Autres	1	-	-	-	-	-	-	-	1	0,5
Total	9	18	16(1)	9(1)	45(12)	76(34)	41(14)	9(1)	223(63)	
%	4,2	8,4	7,5	4,2	21,0	35,5	19,0			100

Tableau 5n - Noyades accidentelles en Limousin selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	1(1)	-	-	-	-	-	1	-	2(1)
dont :									
• privées familiales	1(1)	-	-	-	-	-	1	-	2(1)
Cours d'eau	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Plans d'eau	-	1	-	1(1)	-	3(2)	2(2)	-	7(5)
Total	1(1)	1	1	1(1)	-	3(2)	2(2)	-	10(6)

Tableau 5o - Noyades accidentelles en Lorraine selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	1(1)	-	-	-	1	-	-	-	2(1)
dont :									
• privées familiales	1(1)	-	-	-	-	-	-	-	1(1)
• publiques ou privées payantes	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Cours d'eau	-	-	1	1	-	2(2)	4(3)	-	8(5)
Plans d'eau	-	-	1	1	2(1)	1(1)	1(1)	-	6(3)
Total	1(1)	-	2	2	3(1)	3(3)	5(4)	-	16(9)

**Tableau 5p - Noyades accidentelles en Midi-Pyrénées selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	10(5)	2	2	-	2	-	-	-	16(5)
dont :									
• privées familiales	9(5)	-	1	-	2	-	-	-	12(5)
• publiques ou privées payantes	1	2	1	-	-	-	-	-	4
Cours d'eau	-	-	-	-	1	-	2(2)	-	3(2)
Plans d'eau	1	-	-	1	2(2)	-	2	-	6(2)
Autres	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Total	12(5)	2	2	1	5(2)	-	4(2)	-	26(9)

**Tableau 5q - Noyades accidentelles en Nord-Pas-de-Calais selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	1	1(1)	-	-	-	-	-	-	2(1)
dont :									
• privées familiales	1	-	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	-	1(1)	-	-	-	-	-	-	1(1)
Cours d'eau	-	-	-	2(2)	1	2(1)	2	-	7(3)
Plans d'eau	1(1)	-	-	-	1(1)	2	-	-	4(2)
Mer	-	-	-	-	2(2)	1	1(1)	1	5(3)
dont									
• < 300 m	-	-	-	-	2(2)	1	1(1)	1	5(3)
Autres	4(2)	-	-	-	-	-	1(1)	1	6(3)
Total	6(3)	1(1)	-	2(2)	4(3)	5(1)	4(2)	2	24(12)

**Tableau 5r - Noyades accidentelles en Outre-mer selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	1(1)	1(1)	-	-	1(1)	-	-	-	3(3)
dont :									
• privées familiales	1(1)	-	-	-	1(1)	-	-	-	2(2)
• privées à usage collectif	-	1(1)	-	-	-	-	-	-	1(1)
Cours d'eau	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Mer	2	2	4	1	6(2)	4(2)	1(1)	-	20(5)
dont									
• < 300 m	-	-	2	1	4(2)	2(2)	1(1)	-	10(5)
• > 300 m	2	2	2	-	2	2	-	-	10
Total	4(1)	3(1)	4	1	7(3)	4(2)	1(1)	-	24(8)

Tableau 5s - Noyades accidentelles en Pays-de-la-Loire selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	4(1)	3(1)	2	-	1(1)	1	1	-	12(3)	20,0
dont :										
• privées familiales	3(1)	1(1)	-	-	-	1	1	-	6(2)	9,2
• privées à usage collectif	1	1	1	-	1(1)	-	-	-	4(1)	6,2
• publiques ou privées payantes	-	1	1	-	-	-	-	-	2	3,1
Cours d'eau	-	-	1(1)	1(1)	2(2)	-	2(1)	-	6(5)	9,2
Plans d'eau	1	-	-	-	1(1)	-	-	1(1)	3(1)	4,6
Mer	-	-	3	2	8(2)	18(8)	9(1)	2	42(11)	64,6
dont :										
• < 300 m	-	-	3	2	8(2)	16(7)	7(1)	2	38(10)	58,5
• > 300 m	-	-	-	-	-	2(1)	2	-	4(1)	6,2
Autres	1	-	-	-	-	-	1	-	2	3,1
Total	8(1)	3(1)	6(1)	3(1)	12(6)	19(8)	13(2)	3(1)	65(21)	
%										

Tableau 5t - Noyades accidentelles en Picardie selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	1(1)	2	-	-	-	-	-	-	3(1)
dont :									
• privées à usage collectif	-	1	-	-	-	-	-	-	1
• publiques ou privées payantes	1(1)	1	-	-	-	-	-	-	2(1)
Cours d'eau	-	-	-	-	1(1)	-	-	-	1(1)
Plans d'eau	-	-	1(1)	1(1)	-	1(1)	-	-	3(3)
Mer	-	-	-	-	1	1(1)	-	-	2(1)
dont									
• < 300 m	-	-	-	-	1	1(1)	-	-	2(1)
Total	1(1)	2	1(1)	1(1)	2(1)	2(2)	-	-	9(6)

Tableau 5u - Noyades accidentelles en Poitou-Charentes selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	5	1	1	-	-	-	1	-	8	14,5
dont :										
• privées familiales	3	-	-	-	-	-	-	-	3	5,5
• privées à usage collectif	1	-	1	-	-	-	1	-	3	5,5
• publiques ou privées payantes	1	1	-	-	-	-	-	-	2	3,6
Cours d'eau	-	-	-	-	1(1)	2(1)	1(1)	-	4(3)	7,3
Plans d'eau	1	-	-	1(1)	2(1)	-	1(1)	-	5(3)	9,0
Mer	1	-	2	6	4	11(3)	10(4)	1	35(7)	64,0
dont :										
• < 300 m	1	-	2	6	4	10(3)	10(4)	1	34(7)	61,8
• > 300 m	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1,8
Autres	2(1)	-	-	-	1	-	-	-	3(1)	5,5
Total	9(1)	1	3	7(1)	8(2)	13(4)	13(6)	1	55(14)	
%	16,7	1,9	5,6	13,0	14,8	24,0	24,0			100

Tableau 5v - Noyades accidentelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur selon l'âge et le lieu de survenue, France, 1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total	%
Piscines	19(4)	5	5(1)	-	4(2)	5(3)	6(6)	-	44(16)	24,8
dont :										
• privées familiales	14(4)	2	2(1)	-	1(1)	4(3)	4(4)	-	27(13)	15,3
• privées à usage collectif	3	3	-	-	2(1)	-	2(2)	-	10(3)	5,6
• publiques ou privées payantes	2	-	3	-	1	1	-	-	7	4,0
Cours d'eau	-	-	-	-	-	1	1(1)	-	2(1)	1,1
Plans d'eau	-	-	1	-	5(2)	3(1)	-	-	9(3)	5,1
Mer	3	5	6(2)	6(3)	30(4)	28(10)	38(17)	3(3)	101(39)	57,1
dont :										
• < 300 m	3	5	6(2)	4(2)	19(3)	23(10)	36(16)	3(3)	99(36)	55,9
• > 300 m	-	-	-	2(1)	11(1)	5	2(1)	-	2(3)	1,1
Autres	-	-	-	-	1	-	2(1)	-	3(1)	1,7
Total	22(4)	10	12(3)	6(3)	40(8)	37(14)	47(25)	3(3)	177(60)	
%	12,6	5,7	6,8	3,4	23,0	21,3	27,0			100

**Tableau 5w - Noyades accidentelles en Rhône-Alpes selon l'âge et le lieu de survenue, France,
1^{er} juin – 30 septembre 2004 (les décès sont indiqués entre parenthèses)**

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	≥ 65 ans	Inconnu	Total
Piscines	7	6	1	-	2	-	-	-	16
dont :									
• privées familiales	4(1)	2	1	-	-	-	-	-	7(1)
• privées à usage collectif	1	2(1)	-	-	-	-	-	-	3(1)
• publiques ou privées payantes	2	2	-	-	2(1)	-	-	-	6(1)
Cours d'eau	-	-	2(1)	2(1)	3(1)	1	1	-	9(3)
Plans d'eau	2	1	2(1)	3	2(1)	3(1)	2(1)	-	15(4)
Autres	3	-	-	-	-	-	-	-	3

En France, les noyades constituent un problème important de santé publique car elles sont responsables de plus de 500 décès accidentels chaque année et parfois de graves séquelles. Chez les enfants de 1 à 14 ans, elles représentent la deuxième cause de décès accidentel.

L'enquête noyades 2004, à la suite des enquêtes précédentes, a été réalisée durant l'été 2004 par l'Institut de veille sanitaire et le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales (Direction de la défense et de la sécurité civiles). Cette enquête a recensé toutes les victimes de noyade, accidentelle ou non, suivie d'une hospitalisation ou d'un décès.

Cette enquête a recensé 1 163 noyades accidentelles dont 368 décès (32 %).

Les enfants de moins de 6 ans ont représenté 13 % des noyades accidentelles et les personnes de plus de 45 ans ont contribué pour 55 % aux décès. Les noyés étaient de sexe masculin dans 71 % des cas.

La répartition par lieu de noyade a été la suivante : 142 en piscine privée (dont 42 décès), 54 en piscine publique (dont 8 décès), 118 en cours d'eau (dont 64 décès), 119 en plan d'eau (dont 58 décès), 681 en mer (dont 174 décès) et 49 dans les autres lieux (dont 22 décès).

Plus de la moitié des victimes étaient des touristes français ou étrangers.

Trois régions ont concentré la moitié des noyades : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aquitaine.

Le nombre de noyades accidentelles est resté sensiblement le même en 2004 par rapport à 2003 et le nombre de décès a diminué de 15 %. Les conditions météorologiques, canicule et très beau temps en 2003, intempéries en 2004, ont expliqué en partie les répartitions quotidiennes des noyades accidentelles au cours des étés 2003 et 2004. Globalement, l'élévation de la température maximale a été associée à une augmentation du nombre de noyades accidentelles.

Les résultats de cette enquête conduisent à renforcer les messages de prévention tels que, en particulier, la surveillance des jeunes enfants, l'apprentissage de la nage dès l'âge de 6 ans, la baignade dans les zones surveillées ainsi que ne pas surestimer ses conditions physiques, s'informer sur l'état de la mer et sur les conditions météorologiques.

In France, drownings constitute an important public health problem since they are responsible for more than 500 accidental deaths and sometimes of serious consequences every year. Among children 1-14 years old, accidental drowning is the second cause of accidental deaths.

The drownings 2004 survey, as in previous surveys, was undertaken during summer 2004 by the Institut de veille sanitaire and the ministère de l'Intérieur de la Sécurité intérieure et des Libertés locales (Direction de la défense et de la sécurité civiles). This survey recorded all incidents of drowning, accidental or not, followed by hospitalization or death.

This survey recorded 1163 unintentional drownings among which 368 (32%) were followed by death.

Thirteen percent of unintentional drownings were of children under 6 years and 55% were of adults over 45 years. Males were the victims in 71% of the cases.

The distribution of drowning by place was the following: 142 drownings in private swimming pools (among which 42 were followed by death), 54 in public or private paying swimming pools (8 deaths), 118 in streams (64 deaths), 119 in lakes (58 deaths), 681 in sea water (174 deaths) and 49 in the other places (22 deaths).

More than half of the victims were tourists.

Half of the drownings were in three regions: Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur and Aquitaine.

The number of unintentional drownings stayed the same in 2004 compared to 2003 and the number of deaths decreased by 15%. The meteorological conditions, the heat wave and the very fine weather in 2003, and the storm in 2004, explained the daily distribution of unintentional drownings in the summers of 2003 and 2004. As a whole, the rise in the maximum temperature was associated with increased number of unintentional drownings.

The results of this survey leads us to conclude that the prevention message needs to be strengthened, in particular: attentive surveillance of younger children, learning to swim from the age of 6, swimming in supervised areas, not overestimating one's physical capabilities and inquiring about the state of sea water and the meteorological conditions.



INSTITUT DE
VEILLE SANITAIRE

Département maladies chroniques et traumatismes

12, rue du Val d'Osne - 94415 Saint-Maurice cedex
Tél. : 33(0) 1 41 79 67 00 - Fax : 33(0) 1 41 79 67 67
<http://www.invs.sante.fr>

ISBN : 2-11-095740-9
Tirage : 1 200 exemplaires
Dépot légal : Novembre 2005
Imprimé par Labrador